

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Université Abderrahmane MIRA de Bejaia  
Faculté des Lettres et Langues  
Département de français**

## **Mémoire de Master**

**Thème :**

***Dynamique sociolinguistique et enseignement des  
langues dans les écoles privées cas de quelques  
établissements scolaires de la ville de Bejaia***

**Préparé par :**

**M<sup>lle</sup> Dehia BARACHE**

**En vue de l'obtention du diplôme de Master**

**Option : Sciences du langage**

**Président : M. Hamid CHERIFI, Université Abderrahmane Mira de BEJAIA**

**Encadreur : M. Mahmoud BENNACER, Université Abderrahmane Mira de BEJAIA**

**Examineur : M. Hamid CHERIFI, Université Abderrahmane Mira de BEJAIA**

# Remerciements

Mes premiers mots iront à mon directeur de recherche, M. BENNACER Mahmoud, pour son précieux soutien, et sa disponibilité tout au long de la réalisation de ce travail. Je tiens également à le remercier, pour le regard pertinent et novateur qu'il a porté sur ce travail.

Je remercie chaleureusement mon père, pour son soutien, patience, et ses sacrifices durant tout le cursus universitaire et durant ce modeste travail.

Je remercie tous ceux qui ont contribué de près et de loin à la réalisation de ce travail, qu'ils trouvent ici la traduction de mon gratitude et ma reconnaissance.

# Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

- ❖ A la mémoire de ma chère mère, pour laquelle je pris dieu le tout puissant de lui accorder sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans son vaste paradis, et j'espère que là où elle est, elle puisse être fière de moi.
  
- ❖ A mon cher père, que nulle dédicace ne puisse exprimer mes sincères sentiments, pour sa patience, son encouragement, son aide, en témoignage de mon profond amour et respect pour ses sacrifices.
  
- ❖ A mon frère GHILAS,
  
- ❖ A mes sœurs : FOUFOU, THAFATH, WIZA et leurs enfants.
  
- ❖ A ma belle mère et mes deux frères mazigh et loulou
  
- ❖ A toute ma famille et tous (tes) mes amis (es), en particulier sam.

# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Introduction .....</b>                                       | <b>06</b> |
| <b>Chapitre 1. Le contexte sociolinguistique algérien.....</b>  | <b>14</b> |
| <b>Chapitre 2. Cadre théorique et méthodologique .....</b>      | <b>30</b> |
| <b>Chapitre3. Analyse et interprétation des résultats .....</b> | <b>47</b> |
| <b>Conclusion générale .....</b>                                | <b>60</b> |
| <b>Bibliographie .....</b>                                      | <b>63</b> |
| <b>Annexes .....</b>  | <b>68</b> |



# Introduction

Ce qui caractérise la situation linguistique en algérie, c'est la présence et la pratique de plusieurs langues : tamazight ou le berbère, arabe dialectal, arabe classique et notamment le français dont la source principale de son enseignement demeure l'école.

La sociolinguistique générale, étudie la covariance entre les faits linguistiques et les faits sociaux, elle s'intéresse à l'étude de la langue dans son contexte socioculturel dont les représentation, elle considère aussi son objet d'étude la langue, qui constitue un système clos qui fournit un cadre trop étroit pour l'étude des problèmes linguistique, La sociolinguistique, selon J.DUBOIS et all. *'se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux et, éventuellement, d'établir une relation de cause à effet'*<sup>1</sup> Cette jeune discipline se demande comment l'espace peut modeler les comportements linguistiques et langagiers.

La ville est perçue comme un lieu de brassage de langues, elle intéresse le linguiste à bien des égards, d'ailleurs louis jeans Calvet l'a cité dans l'un de ses ouvrages : *“ La ville intéresse le linguiste (...) parce que la ville est le but des migrants, le point ultime d'un parcours qui du village à ma capitale, suit les pistes, les fleuves ou les voies ferrées, parcours des hommes bien sûr, mais en même temps parcours des langues”*<sup>2</sup>.

L'enseignement est de transmettre des connaissances à des étudiants, des élèves, ou tout autre public dans le cadre d'une institution éducative par un enseignant.

Avant la colonisation, la seule langue écrite était l'arabe qui s'est diffusé avec l'islam. Mais durant la période coloniale, le français a été introduit en Algérie, car il était supposé jouer un rôle important dans la conquête du pays. En effet Alfred Rambaud cité par F.COLLONA (1967/69 :24)<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> DUBOIS J., GIACOMO L., MARCELLESI C., MEVEL J-P., 2007, *grand dictionnaire de linguistique et sciences des langages*, Edition Larousse, Paris, p.435.

<sup>2</sup> CALVET L-J., 1993, *sociolinguistique que sais-je ?* PUF, 1996.

<sup>3</sup> Colonna Frédéric., 1967, *Instituteurs algériens 1883-1939*, OPU, Alger. P.24.

“La première conquête de l’Algérie a été accomplie par les armes et s’est terminée en 1871 par le désarmement de la Kabylie. La seconde conquête à consister à faire accepter par les indigènes notre administration et notre justice. Notre troisième conquête se fera par l’école, elle devra assurer la prédominance de notre langue sur les divers idiomes locaux”.

La constitution algérienne préserve le droit à l’enseignement pour tous. Avant 2008, en Algérie, l’enseignement se composait de six années au primaire. Et il existe deux types d’écoles : les écoles privées et les écoles publiques.

Dans les années 90, dans la plupart des grandes villes de l’Algérie comme Alger, Tizi-Ouzou, Bejaïa et Annaba apparaissent des écoles privées dans lesquelles, la langue d’enseignement a longtemps été le français, en 2005, ces écoles ont été obligés de se conformer au programme officiel des écoles publiques. Mais on lui a autorisé d’avoir d’autres programmes supplémentaires. A ce propos, L. Rigaud cité par S. Idoughi (2010), fait remarquer que “ (...) c’est ainsi que les élèves d’Algérie ont appris à connaître sur le bout des doigts leurs ancêtres les gaulois, même s’ils n’étaient pas d’origine française, Vercingétorix et Jules César, Clovis (...) le roi soleil (...) la Loire et ses affluents, les Alpes et le Mont Blanc, le Massif Central et la chaîne des Pyrénées (...) mais on n’apprenait rien sur l’histoire et la géographie de l’Algérie”<sup>4</sup>.

Dans les écoles privées le volume horaire est de 19h pour le français contre 16h pour l’arabe dont l’objectif est de former de bons bilingues français/arabe pour les préparer à suivre leurs cursus universitaires dans de bonnes conditions.

## **1- Choix du sujet : motivation**

La sociolinguistique est une discipline récente, sa naissance date depuis peu d’années et elle est confrontée aux plusieurs difficultés pour constituer son corpus et devenir autonome. Il résulte de ce qui a été avancé ultérieurement que la sociolinguistique reste encore un domaine peu exploré notamment aux pays de Maghreb, donc l’état de la recherche dans cet axe et dans sa phase exploratoire. Ce

---

<sup>4</sup> IDOUGHI S., 2010, « enseignement du français en Algérie et pédagogie du projet : entre perspectives ‘une réforme et lacune des pratiques’ » mémoire master 2, sous la direction de Nicole Blondeau.

qui explique d'ailleurs le choix pour ce champ disciplinaire dans lequel s'inscrit notre étude.

## **2- Objectif de recherche**

Notre travail d'investigation intitulé " dynamique sociolinguistique, et enseignement des langues dans les écoles privées cas de quelques établissements de la ville de Bejaia" relève essentiellement du vaste champ disciplinaire des sciences du langage, à savoir la sociolinguistique qui s'intéresse à l'étude de la langue dans son contexte socioculturel.

L'objet voulu atteindre dans notre recherche, est bien celui de montrer l'importance des écoles privées dans notre société, et l'utilité de la langue enseignée dans ces écoles, qui tirera vraisemblablement vers l'ouverture de plus en plus vers le monde. La langue française en Algérie, a longtemps été à la fois objet de désir et de haine parce qu'elle représentait en même temps un moyen " d'ouverture à un monde différent, qui est le monde de la modernité et de la technique, certes, mais aussi le monde de l'émancipation et de l'affranchissement moral" (GRAND GUILLAUME, 1983 :25)<sup>5</sup>.

## **3-Problématique**

La sociolinguistique se distingue de la linguistique par le fait d'aller sur le terrain pour collecter les données qui seront l'objet d'étude de la sociolinguistique.

En effet, les écoles privées en tant qu'un espace de conflit linguistique est jugé important et mérite d'être un objet d'étude. Pour ce fait, nous avons choisi la ville de Bejaia qui présente un vrai champ d'investigation vu le nombre des écoles privées qu'elle ait.

Ma problématique est constituée de quelques questions :

- Pourquoi les parents choisissent l'école privée pour leurs enfants ?
- La qualité de l'enseignement serait elle meilleure dans les écoles privées ?

---

<sup>5</sup> GRAND GUILLAUME Gilbert., 1983, arabisation et politique du Maghreb, Maisonneuve et Larose, paris, p.25

- Quelle est la langue d'enseignement dans les écoles privées ?
- Quelles sont les langues étrangères utilisées dans les écoles privées ?
- Quel est le volume horaire dans les écoles privées ?
- Quelle est l'importance de la langue d'enseignement dans ces écoles ?
- Quelles sont les représentations des parents par rapport à l'école privée ?

#### **4- Hypothèses**

Choisir l'école privée pour la qualité d'enseignement et l'implication complète des parents. Ce qui est à yeux des parents qui choisissent l'école privée pour leurs enfants une instruction de qualité, ils éprouvent aussi la sécurité à leurs enfants.

Pour d'autres c'est par rapport au volume horaire, l'essentiel pour eux est que leurs enfants les attendent bien sagement à l'intérieur de l'école une fois les cours finis.

Les écoles privées sont l'unique issue leur permettant de travailler tranquillement pendant que leurs enfants étudient en toute sécurité.

Le volume horaire des écoles privées est de 8h30 à 16h30, un emploi du temps qui arrange les parents qui viennent chercher leurs enfants en fin de travail, L'initiation au français et l'anglais, qui se fait respectivement à partir de la première année et la quatrième année primaire.

#### **5- Théorie et méthodologie du travail**

Afin de cerner au mieux notre étude et surtout notre champ disciplinaire, nous avons envisagé dans le premier chapitre, de mettre l'accent sur les langues en présence dans la sphère linguistique algérienne. Pour ce faire, nous exposerons deux périodes différentes : l'une est la période coloniale, l'autre est la période qui se fixe de l'indépendance jusqu'au jour d'aujourd'hui.

“Un intérêt convergent pour l’appropriation de l’espace” (Bulot & Veschambre 2006 : 9)<sup>6</sup>.

Toutefois, nous avons essayé au fur et à mesure de convoquer des théories, et des notions d’auteurs qui nous semblent incontournables, nous avons également abordé la méthodologie de travail suivie, ainsi que la description des corpus utilisés.

Aborder une étude dans une ville qui est historique telle que Bejaia nous a incité à une certaine curiosité, elle nous a poussé à s’interroger sur la situation linguistique de ces habitants.

Ce que nous allons voir dans la partie pratique de mon travail, concerne la méthodologie utilisée pour le recueil des données, leurs analyses et de décrire leurs résultats.

La présente étude s’est inscrite dans le domaine de la sociolinguistique, l’objet de cette recherche est de connaître l’importance des écoles privées et les langues enseignées.

## **6- Méthodologie d’analyse**

Dans le but de confirmer ou d’infirmer ces hypothèses nous avons choisi de recourir à une enquête. Celle-ci s’est déroulée auprès de 60 parents, ces derniers ont été rencontrés à l’entrée des écoles privées.

Pour la technique de collecte des données, nous avons le choix entre deux outils classiques : l’entretien et le questionnaire. Nous avons choisi le questionnaire. Notre décision de choisir le deuxième outil est liée à certains de ses avantages : il permet de toucher un grand nombre de sujets en réalisant une économie de temps et de moyens que l’entretien ne pourrait offrir. Tout en sachant qu’une enquête par entretien aurait certainement apporté des compléments d’informations très enrichissants. Quoique, cela aurait demandé des moyens et un temps supplémentaire dont nous ne disposons guère.

---

<sup>6</sup> BULOT Thierry. & VESCHAMBRE Vincent. 2006, « introduction. La rencontre entre sociolinguistes (urbain) et géographe (sociaux) : hasard et nécessité épistémique ? » in mots, traces et marques- paris. L’harmattan, pp.7-14.

Pour cela, nous avons eu recours à un questionnaire “contrairement à un préjugé tenace, le questionnaire n’est ni une simple liste de questions ni un interrogatoire écrit que n’importe qui pourrait composer à propos de n’importe quoi”<sup>7</sup>, le questionnaire nous permet de décrocher des données recueillies de façon systématique et permet aussi de faire un prélèvement quantitatif. Il est considéré comme une technique directe pour la collecte des informations, en ce sens, ANGERS Maurice affirme que le questionnaire est une “ technique directe d’investigation scientifique utilisée auprès d’individu, qui permet de les interroger de façon directive et de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et de faire des comparaisons chiffrées.”<sup>8</sup>

De ce fait, nous avons distribué un questionnaire dont il convient de répondre à quelques questions, afin de cerner d’une part, l’identification sociale des enquêtés, et d’autres part, les représentations sociolinguistique de ces derniers vis-à-vis de l’enseignement des langues dans les écoles privées. Les données de la présente étude ont été recueillies donc, à l’aide d’un questionnaire. Ce dernier est réparti en trois parties principales : la première partie comporte des questions qui permettent de dégager l’origine ethnique de nos enquêtés (identification sociale), la deuxième partie comporte des questions sur les langues utilisées, c’est-à-dire les langues en usages. La troisième partie porte sur les représentations sociolinguistique des parents vis-à-vis aux langues enseignées dans les écoles privées.

## **7- Plan et organisation du travail**

Pour présenter notre recherche, nous avons divisé notre travail en deux volets : l’un théorique divisé en deux chapitres, l’autre pratique comportant un seul chapitre, pour chacun d’eux nous tâchons de montrer en quoi ils apportent une pierre à l’édifice de notre recherche. Le plan de travail que nous présentons est le suivant :

---

<sup>7</sup> AKTOUF O, 1987, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, les presses de l’université du Québec, , p. 93

<sup>8</sup> ANGERS Maurice., 1997, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, édition Casbah, Alger, p.146.

Le volet théorique regroupa deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous mettrons d'abord l'accent sur la présentation de la situation sociolinguistique de l'Algérie, les langues en présence, donc la question de la concurrence que peuvent se livrer deux ou plusieurs langues. Effectivement, ce combat se remarque sans arrêt dans la vie quotidienne dans le seul but d'occuper le marché linguistique algérien. Ensuite, nous mettrons l'accent sur les politiques linguistique en Algérie avant et après.

Le deuxième chapitre intitulé "cadre théorique et méthodologique de la recherche" consiste en premier lieu, à définir quelques notions théoriques qui pourrait clarifier notre sujet de recherche et dans lequel nous citerons le phénomène de contact de langues, et les phénomènes qu'il génère tel que le bilinguisme et la diglossie.

En second lieu, nous allons présenter la technique d'enquête à laquelle nous avons recouru, ainsi que l'échantillon et le lieu de l'enquête. Nous allons premièrement procéder à la présentation du corpus : le temps et le lieu de l'enquête, les participants, leur nombre ainsi que leurs caractéristiques. Ensuite nous allons parler de la méthode d'approche et des difficultés rencontrées au cours de cette dernière.

Quant à la partie pratique, elle sera organisée en un seul chapitre intitulé "analyse et interprétation des données", et qui sera consacré à l'exploitation des données, c'est-à-dire l'analyse proprement dite, et ce, dans le but d'apporter des réponses ou des éléments de réponses aux questionnements posés au départ. Dans un premier temps, nous essayerons d'analyser notre questionnaire afin de dégager et d'étudier l'origine ethnique de nos enquêtés, ainsi que leurs représentations vis-à-vis aux langues enseignées dans les écoles privées.

Chapitre 1

**Le contexte  
sociolinguistique algérien**

Dans ce présent chapitre, intitulé “ *le contexte sociolinguistique algérien*”, nous allons essayer, en premier lieu, de mettre l’accent sur les langues en présence dans la sphère linguistique algérienne. Pour ce faire, nous exposerons deux périodes différentes : l’une est la période coloniale, l’autre est la période qui se fixe de l’indépendance jusqu’au jour d’aujourd’hui. Toutefois, nous porterons un intérêt particulier pour la période postcoloniale, ou nous aborderons le statut réel de chaque langue et leurs fréquences d’usages dans la vie quotidienne des algériens.

En second lieu, nous aborderons la politique linguistique menée par les autorités algériennes et ce, depuis l’indépendance. En effet, le pouvoir algérien a adopté, après l’indépendance, une politique d’arabisation qui vise à écarter la langue française du paysage linguistique algérien, tout en négligeant aussi les langues maternelles des algériens (l’arabe dialectal et le tamazight). De ce fait, l’arabe est proclamé, comme la seule langue nationale et officielle, comme le stipule l’article 3 de la constitution algérienne.

## **1. La situation sociolinguistique de l’Algérie**

L’Algérie est connue par son histoire, sa situation sociolinguistique est bien particulière, caractérisée par une longue période de colonisation ; Différents sont les colonisateurs et différentes sont leurs cultures ainsi que leurs langues. De ce fait, le paysage linguistique de l’Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est plurilingue. En ce sens, SEBAA Rabah déclare : “ ceux qui connaissent l’Algérie savent qu’il existe dans cette société une configuration linguistique quadridimensionnelle, se composant fondamentalement de l’arabe algérien, la langue de la majorité, de l’arabe classique ou conventionnel pour l’usage de l’officialité, de la langue française pour l’enseignement scientifique, le savoir et la rationalité et la langue amazighe, plus communément connue sous l’appellation de langue berbère, pour l’usage naturel d’une grande partie de la population confinée à une quasi clandestinité”<sup>1</sup>. Mais abordons la situation sociolinguistique de l’Algérie de

---

<sup>1</sup> SEBAA R., *culture et plurilinguisme en Algérie, in session 6, cultures et langues, la place des minorités*, in [http : /www.initiatives.refer.org/initiative-2001/\\_notes/sess610.htm](http://www.initiatives.refer.org/initiative-2001/_notes/sess610.htm)

l'après l'indépendance, nous avons estimé utile de parler de la situation sociolinguistique de l'Algérie durant la période coloniale.

## 1.2. L'enseignement durant la période coloniale

En 1830, comme tous les colonisateurs, la France n'a pas dérogé à la règle, afin de concrétiser ses aspirations économiques et politiques, va appliquer en Algérie la politique de la terre brûlée, pratiquer une guerre intensive contre la culture amazighe et arabe et détruire tous les fondements de l'identité algérienne basée sur les principes de l'amazighité et de la religion musulmane.

Durant la période coloniale, la France n'hésite pas à imposer sa langue, car il était supposé jouer un rôle très important dans la conquête de pays. Ce qui provoquera l'effondrement progressif de la langue arabe et bouleversera les normes culturelles de la société algérienne. Les colonisateurs ont commencé par éliminer les écoles coraniques et les mosquées, ainsi que les établissements scolaires ont été détruits avec acharnement. LOUIS JEAN CALVET affirme : “ on sait que toute invasion se concrétise très vite par l'implantation de groupes de militaires et d'administrateurs, puis de commerçants, généralement dans les villes : c'est autour de ces groupes que va tout d'abord se jouer la bataille linguistique”.<sup>2</sup> En effet, les français ont entamé une nouvelle bataille, cette fois « linguistique » pour la diffusion et la valorisation de leur langue. L'Algérie devient une colonie de peuplement et le centre de tout mouvement migratoire. Les européens venus s'installer en Algérie ont bénéficié des meilleures terres.

En constatant, le nombre inférieur que représentent les européens implantés en Algérie par rapport aux autochtones, opte pour une autre politique qui est la politique d'assimilation. A propos de cette politique A CHRISTIAN déclare : “ pour conserver l'Algérie, il faut la tenir grâce à des éléments convaincus du bien fondé de la colonisation : le mieux serait d'avoir des français en nombre suffisant mais à défaut, on se contente d'étrangers naturalisés : à défaut de français naturalisés, les autochtones

---

<sup>2</sup> CALVET L.-J., 1998, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, bibliothèque scientifique payot, p. 60.

acculturés seront utilisés. L'assimilation demandée ici est sans ambiguïté, la francisation du droit de propriété, c'est-à-dire l'individualisation des anciennes propriétés tribales. Condition indispensable à l'inclusion des terres dans le circuit des échanges, donc indispensable à la progression de la colonisation civile''<sup>3</sup>

Les français ont essayé d'imposer la langue française au détriment des langues des colonisés, il serait utile de mentionner la notion de la « glottophagie » dont parle Luis JUAN CALVET<sup>4</sup>. Ce terme désigne une situation où une langue « digère » une autre.

CALVET distingue trois stades de glottophagie. Le premier stade « vertical » est lié aux classes sociales, la langue dite dominante (celles des colonisateurs) généralement adoptée par ceux qui sont proches du pouvoir colonial, la langue dominée étant en recul. Le deuxième stade que CALVET nomme « horizontal » est caractérisée par l'opposition ville-campagne. Tandis que les habitants de la ville ont tendance à être bilingues, le monolinguisme prédomine à la campagne. La troisième étape peut être qualifiée de « glottophagie réussie ». « Un troisième stade celui de la glottophagie réussie, de la mort de la langue dominée définitivement digérée par la langue dominante. En fait, le processus n'aboutit pas toujours à ce dernier stade »<sup>5</sup>

C'est le cas de l'Algérie puisque la langue arabe a pu résister à la dominance de la langue française. En effet, « cette politique de francisation mise en place a provoqué des sentiments d'hostilité et de haine à l'égard de la langue française. Cette hostilité est bien évidemment due au fort attachement des Algériens aux écoles coraniques et aux représentations qu'ils avaient de cette langue qui vise l'assimilation des musulmans à la chrétienté ».<sup>6</sup>

Les langues berbères parlées en Algérie avant la colonisation française ont également réussi à résister à la glottophagie du français. C'était probablement parce

---

<sup>3</sup> CHRISTIAN A., 1985, *abécédaires en devenir, idéologie coloniale et langue française en Algérie*, Alger, ENAP, p. 161

<sup>4</sup> CALVET L.-J., op. cit. pp. 60-85.

<sup>5</sup> CALVET L.-J., op. cit. p.79.

<sup>6</sup> MILOUDI I., 2009, *l'alternance codique dans les pratiques langagières des algériens, cas de l'émission télévisée saraha raha*, mémoire de magistère, université de Msila, p22.

qu'il s'agit des langues du peuple des montagnes qui a déjà survécu auparavant à une oppression celle de la langue arabe.

Nous pouvons conclure, en disant que la population de l'Algérie a pu résister à la glottophagie tout au long de l'époque coloniale. Néanmoins, les années de la colonisation ont laissé des traces dans le pays. Bien que le français occupe la deuxième place après l'arabe, qu'il est utilisé largement par les locuteurs algériens. Nous pouvons résumer la situation sociolinguistique en Algérie pendant la période coloniale à la coexistence de plusieurs langues : arabe classique, arabe dialectal, le tamazight (berbère) et le français.

### **1.3. Le changement après l'indépendance**

Sur le plan linguistique, l'objectif de l'Algérie après l'indépendance était de redonner à l'arabe la place qu'elle avait perdue. Les autorités algériennes proclament donc l'arabe langue nationale et officielle et décident d'en généraliser l'usage dans l'enseignement même si les moyens humains et pédagogiques n'étaient pas toujours disponibles. Jusqu'en 1965, l'école algérienne était bilingue avec le français comme langue dominante, en effet en 1962, le volume horaire pour la langue arabe était de 7 heures par semaine sur un volume horaire global de 28 à 32h, il passe à 10h par semaine en 1964, dans les années 1967, c'est l'arabisation totale des deux premières années de l'école primaire.

Dans les années soixante dix, l'enseignement du français est retardé jusqu'en 4ème année primaire, c'est à cette époque que l'on décide de supprimer peu à peu année par année les classes bilingues dans lesquelles les matières scientifiques sont enseignées en langue française.

La première promotion de bacheliers complètement arabisées est sortie en 1981.

Les autorités algériennes tentent d'imposer l'anglais en donnant aux enfants de la 4ème année primaire la possibilité de choisir entre les deux langues, cependant la majorité des parents ont choisi le français ce qui l'a toujours laissé première langue

vivante étrangère. L'arabisation qui s'est développé du primaire jusqu'à l'enseignement supérieure.

### **1.3.1. Les langues en présence en Algérie**

Les différentes conquêtes qu'a connues la région du Maghreb ont laissé plus d'une trace et qu'on ressent à travers l'utilisation de divers vocables (mots) qui appartient aux langues de ces conquérants, par les émetteurs algériens.

Les phéniciens, les romains, les arabes, les ottomans et finalement les français se sont tous passés d'une région appartenant à un peuple fortement enraciné et qui sont les berbères. La situation sociolinguistique de l'Algérie est complexe car on trouve une coexistence de plusieurs langues, le berbère avec toutes ses variétés, l'arabe populaire ou algérien, l'arabe classique mais aussi le français qui est la première langue étrangère.

#### **1.3.1.1. Le tamazight**

Les berbères sont les habitants de l'Algérie, ainsi que tous les pays de l'Afrique du nord. Cette appellation est attribuée pour la première fois par les romains pour les habitants de l'Afrique du nord.

Le terme qu'emploient les romains pour désigner les peuples dont la langue et la culture sont différentes de leurs est le mot « barbare » qui signifie « le sauvage ». a cet effet, S. CHAKER déclare : “ le terme « berbère » est dérivé de barbare, cette dénomination est étrangère aux communautés qui utilisent cette langue, il est le produit de l'ethnocentrisme gréco-romain qui qualifiait de barbare tout peuple, toute culture et toute civilisation marquée du sceau de la différence”<sup>7</sup>.

Le berbère avec ses variantes est la langue maternelle d'une grande partie de la population

---

<sup>7</sup> CHAKER S., 1997, « la langue berbère en France, situation actuelle et perspectives de développement », in enseignement des langues d'origine et immigration nord- africaine en Europe : langue maternelle ou d' Etat ?, sous la direction de Mohamed Tilmatine, document pédagogique Erasmus, INALCO/CEDRA-CRB, pp.15-30.

Selon AREZKI A, le berbère est une ‘‘langue maternelle d’une importante communauté de la population algérienne (17% à 20% de natifs berbérophones), elle est principalement utilisée en Kabylie (dans sa variante la plus répandue d’ailleurs, le kabyle, dans les Aurès (le chaoui), et dans le M’Zab (le m’Zab), mais aussi dans d’autres régions du Sahara, du Maghreb et de l’Afrique subsaharienne’’<sup>8</sup>.

En Algérie, cette langue n’est pas utilisée dans tout le territoire national, car à l’ouest, le berbère est en voie de disparition, contrairement à la région du nord et du centre dont lesquelles on trouve la Kabylie, et dans laquelle on remarque un grand attachement à cette langue et qu’on ne peut trouver nulle part ailleurs. Elle constitue une vaste et principale région dont les wilayas sont : Tizi-Ouzou et Bejaia mais aussi on peut y ajouter la région de Bouira et de Bordj Bou Arreridj, jusqu’à celle de Sétif qui constitue le rempart arabophone, séparant les deux plus importantes régions berbérophones de l’Algérie actuelle. A l’ouest d’Alger, on trouve quelques îlots de résistance existent sur les cotés. A l’est, il y a les populations des Monts des Aurès dont Batna. Ces habitants sont plus arabisés par rapport aux habitants de la Kabylie.

Ainsi, au Sud, il y a les Touareg et c’est dans cette région que la langue berbère a su conserver toute sa pureté.

De nos jours, concernant le nombre de berbérophones en Algérie, il est difficile d’avancer des chiffres exactes vu l’absence des recensements linguistiques systématiques. Salem CHAKER affirme : ‘‘ sur l’ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l’ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17,8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on peut admettre que l’ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne’’.<sup>9</sup>

---

<sup>8</sup> AREZKI A., le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien, <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>. p.23.

<sup>9</sup> CHAKER S., 1991, Manuel de linguistique berbère 1, éd. Bouchène, Alger, p.08.

Le berbère ou le tamazight se présente sous forme de plusieurs dialectes : le kabyle, le chaoui, le m'Zab, le targui, etc.

**Le kabyle** : la langue kabyle est parlée par le plus grand nombre de berbérophones en Algérie, elle reste vernaculaire pour la plupart des kabyles, cette variété a été longtemps en contact permanent avec les autres langues en présence, en l'occurrence l'arabe et par la suite le français, l'aspect linguistique du kabyle, spécialement le lexique est chargé de mots d'origine arabe et français et la forme phonique est construite selon le parler kabyle.

**Le targui** : cette variété est parlée au sud du pays, elle couvre notamment le centre de Sahara.

**Le chaoui** : cette variété est utilisée par les habitants de l'Aurès dans la partie orientale du pays, elle est différente de kabyle dans la mesure où le locuteur chaoui l'utilise en association à l'arabe populaire, cette dernière lui sert de langue véhiculaire. Elle est de ce fait très souvent au contact permanent de l'arabe populaire.

**Le M'Zab** : cette variété est utilisée par les mozabites relatifs aux habitants de Ghardaïa, elle se distingue complètement des autres.

En 1962, année de l'indépendance, le berbère tout comme l'arabe dialectal, bien qu'il soit présent dans la réalité linguistique, ne bénéficie pas d'un statut privilégié comme le confirme T. ZABOOT : “ le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesures administratives ou pratiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement”<sup>10</sup>.

### 1.3.1.2 Le français

---

<sup>10</sup> ZABOOT T., 1989, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, p 50.

Selon M. BENNACER “ [...] le français s’est installé en Algérie aux alentours de 1830 au cours de la conquête française sur l’Algérie”<sup>11</sup>. En revanche, après cette date, les 132 années de colonisation ont marqué de manière impressionnante le paysage sociolinguistique de l’Algérie et cela se confirme après l’indépendance. Malgré la politique d’arabisation, le français va concurrencer l’arabe notamment dans les domaines économique et administratif.

Pour CHERIGUEN F, la pratique linguistique du français en Algérie est le fruit de son enseignement : “ La scolarisation massive en Algérie a permis une plus grande généralisation de la langue française, les médias, la presse orale et surtout écrite ont aussi apporté une contribution importante à la diffusion du français dans le pays ; la quasi-totalité de la population née à partir de 1962 a bénéficié d’un enseignement en français, puis progressivement d’un enseignement du français”<sup>12</sup>

Le français occupe toujours une place fondamentale dans la société algérienne, et ce, dans tous les secteurs : social, économique et éducatif. Bien qu’il coexiste avec d’autres langues (arabe classique, arabe dialectal et le berbère), garde une place prépondérante dans la vie quotidienne de chaque algérien. Certes, une place qui n’est pas équivalente à celle dont il jouit durant la période coloniale, puisque après l’indépendance, ZABOOT a son tour : “ la langue française a connu un changement d’ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs ou elle était employé seule, à l’exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée”<sup>13</sup>.

La place qu’exige et réserve le système éducatif algérien à la langue française se résume dans la déclaration législative qui donne cette définition :

“le français est définit comme moyen d’ouverture sur le monde extérieur et doit permettre à la fois l’accès à une documentation scientifique d’une part mais aussi, le

---

<sup>11</sup> BENNACER M., 2010, *Analyse sociolinguistique des langues en usage dans le secteur public : cas du français*, mémoire de magistère, université de Bejaia, p. 27.

<sup>12</sup> CHERIGUEN F, « politique linguistique en Algérie», op cit, p. 66.

<sup>13</sup> ZABOOT T., 1989, *un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, p.50

développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples’,<sup>14</sup>

Enfin le français est la première langue étrangère de l’Algérie. Après la promulgation de la politique d’arabisation visant à généraliser la langue arabe, la langue française reste la langue avec laquelle les algériens communiquent le plus, elle est devenue très utile dans leurs vie quotidienne.

### **1.3.1.3 L’arabe populaire**

L’arabe populaire, dit dialectal est la langue maternelle de la plupart des algériens, a cet effet, TALEB-IBARAHIMI.K souligne : “en Algérie, l’arabe dialectal, langue maternelle de la lus grande partie de la population, constitue la langue de la première socialisation linguistique, de la communauté de base “<sup>15</sup> L’utilisation de cette langue se diffère d’une région à une autre selon l’appartenance géographique des locuteurs, elle reflète l’histoire de ce pays, car elle est issue d’un mélange du berbère, du français, du turque, etc.

L’arabe populaire remplit sa fonction formelle notamment après les évènements de 1988, comme le précise K.AIT DAHMANE : “ l’arabe algérien langue maternelle de la grande majorité des locuteurs est devenu depuis 1988 l’outil de communication même du pouvoir et des médias (tv. Et radios)”<sup>16</sup>. Il est donc la langue des discours politiques, il est également employé par les médias lourds tels la télévision, les chaînes de radio.

Selon AREZKI. Abdenour : “ L’arabe dialectal, populaire ou arabe algérien : bien que d’un usage fort répandu, il est dénommé péjorativement dialecte et considéré inapte à véhiculer les sciences et à être enseigné à l’école ! Les textes officiels n’en font pas ou rarement mention. Toutefois il est la langue maternelle de la majorité de la

---

<sup>14</sup> Ordonnance n° 76/35 du 16 avril 1976, portant l’organisation et l’éducation et de la formation.

<sup>15</sup> Taleb IBRAHIMI K., les algériens et leur(s) langue(s), op cit, p.28.

<sup>16</sup> AIT DAHMANE k, 2007, << enseignement/apprentissage en Algérie entre représentation identitaire et enjeux de la mondialisation>> in synergies Algérie n° 1, p177.

population (première langue véhiculaire en Algérie) avec certes des variantes régionales qui ne constituent cependant aucun obstacle à l'intercompréhension''<sup>17</sup> L'arabe populaire joue un rôle essentiel, elle est manifestée dans la musique, la poésie et d'autres œuvres d'art.

#### **1.3.1.4 L'arabe classique**

La langue arabe classique, jouit d'un certain prestige du fait qu'elle est la langue de l'islam, la langue du coran, AREZKI A, a écrit à ce propos que : " l'arabe classique doit sa présence à l'islam auquel elle de courroie de transmission''<sup>18</sup> et jouit surtout du soutien de l'état. Pour Faudil CHERIGUEN l'arabe classique " tire sa force du soutien de l'état qui lui octroie des budgets et moyens permettant d'organiser un enseignement dans cette langue étendu à l'ensemble d'un Etat national''<sup>19</sup>.

En Algérie, l'arabe classique est la langue officielle de l'état algérien. Elle bénéficie d'une place extraordinaire aux cotés des algériens, pour ces derniers cette langue est la langue de la religion, BOUDJEDRA affirme que : " la langue arabe est une langue sacrée pour les algériens, puisque langue du texte c'est-à-dire du texte coranique''<sup>20</sup>. " C'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles''<sup>21</sup>.

Après l'indépendance de l'Algérie, pour interrompre l'épanouissement de la langue française et d'essayer par la suite de construire un peuple monolingue avec l'arabe classique comme seule langue nationale et officielle, les nouveaux responsables du pays ont mené une politique d'arabisation, cette dernière a permis à l'arabe classique de montrer et de se réutiliser constamment en assurant son usage dans des milieux formels et administratifs, l'objet c'est de montrer aux algériens que la personnalité algérienne serait incomplète sans la langue arabe.

---

<sup>17</sup> AREZKI A., le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien, <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>. p.23.

<sup>18</sup> AREZKI A., le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien, <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>. p.23.

<sup>19</sup> CHERIGUEN F., 1997, « politique linguistique en Algérie», in mots, volume 52, n°01, p. 62.

<sup>20</sup> BOUDJEDRA Rachid., 1992/1994, « le fils de la haine », paris, édition Denoël, pp. 28.29.

<sup>21</sup> idem

Parlant du domaine de l'éducation, le nombre des heures de l'enseignement de la langue arabe augmenta au fil des années, en 1962, on n'exigea que sept heures de l'enseignement de la langue arabe. Trois décennies plus tard, l'arabe classique devint la seule langue d'enseignement tout au cours du primaire et du secondaire.

Toutefois, l'arabe dialectal qui est la langue maternelle de la plupart des algériens, le français et le berbère qui sont les langues en usage ne peuvent pas être remplacées par l'arabe classique qui ne constitue la langue maternelle d'aucun algérien, c'est pourquoi la politique d'arabisation s'est vouée à l'échec, de fait, elle a mis l'identité nationale et la diversité linguistiques et culturelles des algériens en péril.

#### **1.4. L'école et la langue française**

La langue française prend une place essentielle dans le système éducatif algérien, malgré les changements éducatifs qu'a connus l'Algérie, et qui comportent une succession de tentatives qui visaient à l'élimination de la langue française, particulièrement avec la politique d'arabisation, (la loi No 05-91 datée du 16 janvier 1991), ou par le fait de remplacer la langue française par l'anglais. Ce dernier essai traduit la volonté de certains partis politiques islamistes qui désiraient, eux aussi de faire disparaître le français de la scène linguistique, parce qu'il représente pour eux une menace contre l'identité religieuse des algériens.

Néanmoins, la langue française reste enseignée dans tous les degrés de l'enseignement, du primaire au secondaire même à l'université, elle est enseignée en tant que matière étant donné son statut de langue étrangère. Cependant, il est nécessaire de désigner qu'avec l'émergence des écoles privées en Algérie, le français prend de plus en plus de considération dans le milieu scolaire, de nombreuses écoles privées à travers le territoire algérien disposent d'un enseignement essentiellement en français.

La méthode pédagogique d'enseignement de la langue française choisie par le ministère algérien de l'éducation en 1965 a été celle en vigueur en France : la méthode Frère Jacques, rebaptisée Malik et Zina, c'était un idéal destiné aux classes de

perfectionnement et réserver surtout aux enfants immigrés, souvent de milieux défavorisés ainsi qu'aux jeunes français présentant des déficiences intellectuelles.

### **1.5. L'enseignement des langues dans les écoles publiques**

Le système éducatif algérien a connu deux périodes différentes, la première partie a commencé au lendemain de l'indépendance de l'Algérie en 1962 jusqu'à 1976. Au cours de cette période, le système éducatif adopté est caractérisé essentiellement par l'importance énorme attribuée à la langue française comme langue d'enseignement dans tous les paliers, de ce fait, toutes les matières étaient disposées en langue française.

La deuxième période débute de 1976, elle représente une réforme du système éducatif précédent, cette période se caractérise par la mise en œuvre de « l'école fondamentale polytechnique » et on constate également la mutation du statut de la langue française passée de la langue d'enseignement à la langue étrangère, il laisse place à l'arabe classique qui devient la langue d'enseignement par excellence de tous les cycles.

L'enseignement fondamental a connu une réforme importante qui a été débuté à la rentrée scolaire 2003/2004. Cette réforme a touché, non seulement les programmes scolaires des trois paliers mais aussi à leur durée, sauf l'enseignement secondaire qui n'a pas changé, il est toujours à 3 ans. Quand à l'enseignement préscolaire il deviendra obligatoire à partir de l'année scolaire 2008/2009.

Dans le cycle primaire, de nouvelles matières sont introduites tels que l'éducation scientifique, et technologique, la musique, etc.

Même la langue française est enseignée à partir de 3ème année primaire au lieu de la 4ème année. Et l'anglais est enseigné à partir de la 1ère année au lieu de la 2ème année de cycle moyen. Tous ces changements sont consécutifs aux travaux d'une commission nationale pour la réforme de l'éducation composée d'universitaires, de professeurs des écoles linguistes, de psychologues, d'inspecteurs de l'éducation. Cette mission consiste à améliorer le système éducatif dans tous ses paliers.

L'enseignement préscolaire est destiné aux enfants âgés de 5 à 6 ans, il est assumé dans des classes préparatoires ouvertes dans certaines écoles primaires.

Il a pour objet d'aider les enfants à acquérir leur autonomie des attitudes et des compétences qui leur permettront de construire leurs apprentissages fondamentaux, et prépare les enfants l'entrée à l'école de base. Il est obligatoire pour tous les élèves âgés de 6 à 16 ans

La durée de l'enseignement primaire est de 5ans, l'âge d'admission à l'école primaire est de 6ans, la fin de la scolarité dans l'enseignement est sanctionnée par un examen final ouvrant droit à la délivrance d'une attestation de succès. Qui permettra l'accès à l'enseignement moyen, Son objectif principal sera de développer toutes les capacités de l'élève en lui apportant les éléments et les instruments fondamentaux du savoir : expression orale et écrite, lecture, mathématiques.

L'enseignement moyen constitue la dernière période de l'enseignement de base et a pour but de garantir pour chaque élève un support de capacités incompressibles d'éducation, de culture et de valeur, lui permettant de continuer des études et des formations ou de s'intégrer dans la vie active. Contrairement à l'enseignement primaire les disciplines sont assurées par des enseignants différents.

L'enseignement moyen se déroule en quatre années et il est sanctionné par le Brevet d'Enseignement Moyen (BEM). Les élèves admis seront orientés vers l'enseignement secondaire. Les élèves non admis ont la possibilité de rejoindre soit la formation continue, soit la formation professionnelle, soit la vie active, s'ils ont atteint l'âge de seize ans passés.

L'enseignement secondaire se déroule en trois ans, la première année correspond au tronc commun : lettres, sciences et technologie. Son objectif est de poursuivre les objectifs principaux de l'école de base, le renforcement des connaissances acquises, la spécialisation progressive dans les différents domaines en rapport avec les aptitudes des élèves et les besoins de la société. De même qu'il préfère

soit l'insertion dans la vie active, soit la poursuite des études en vue d'une formation supérieure. Il se subdivise en :

Enseignement secondaire général et technologique dont la mission principale est de préparer l'élève à continuer ses études dans l'enseignement supérieur. Il est organisé en 9 filières et sanctionné par le baccalauréat. Ces filières sont :

- Les lettres : Lettres et sciences humaines, Lettres et langues étrangères, Lettres et sciences islamiques.
- Les Sciences : Sciences de la nature et de la vie, Sciences exactes, Gestion et économie.
- Technologie : Génie civil, Génie mécanique, Génie électrique.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire technique, il a pour but la préparation des jeunes à l'occupation d'emplois dans les secteurs de production et à des formations supérieures.

En dehors du redoublement, les élèves non admis au Bac ont la possibilité, soit de postuler à la formation continue ou à la formation professionnelle, soit de rejoindre la vie active.

Le passage d'une année à une autre se fera sur la base des résultats obtenus aux épreuves communes au niveau de l'établissement et de l'avis du conseil des enseignants. Si l'élève ne réussit pas à ces épreuves il redoublera afin de rattraper son retard scolaire et consolider ses acquis pour pouvoir continuer sa scolarité au niveau supérieur.

## **1.6. Les écoles privées en Algérie**

Le secteur privé a commencé à se développer dans le domaine de l'enseignement algérien, depuis les années 1990. En Algérie, à l'instar des autres pays maghrébins voisins le Maroc et la Tunisie, les écoles privées est un phénomène qui prend de plus en plus d'importance,

En effet, le nombre d'écoles privées en Algérie ne cesse d'augmenter. Les écoles privées sont affiliées au ministère de l'éducation nationale et ont, de ce fait, les

mêmes statuts que les écoles étatiques ou la langue française est enseignée comme langue étrangère. Cependant, il est à souligner que plusieurs écoles privées disposaient d'un enseignement en français avant que l'état n'intervienne en interdisant tout enseignement en langue française. En 2006, l'état algérien a procédé à la fermeture de 42 écoles privées à travers le pays car, elles n'enseignent pas la seule langue autorisée qui est l'arabe. Dans ce sens benbouzid<sup>22</sup> avait déclaré : "toute institution privée qui n'accorde pas une priorité absolue à la langue arabe est appelée à disparaître".

Et ce, après avoir donné un ultimatum de trois mois à ces écoles pour que l'arabe redevienne la seule langue d'enseignement au sein de ces écoles.

## **Conclusion**

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons dire que la situation sociolinguistique algérienne s'avère des plus complexes avec la coexistence de plusieurs langues. Le français, malgré la politique instaurée d'arabisation par l'état algérien dès le lendemain de l'indépendance, reste une langue dominante et prépondérante dans la vie quotidienne de tout algérien. D'autant plus, le tamazight et l'arabe dialectal constituent les langues maternelles de la majorité des algériens. Ce qui nous amène à reprendre les dires d'AREZKI A, qui, selon lui " le discours officiel épilinguistique se situe en décalage avec la réalité sociolinguistique"<sup>23</sup> .

---

<sup>22</sup> Ministre de l'éducation nationale de l'époque.

<sup>23</sup> AREZKI A., le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien, op.cit.

Chapitre 2

# **Cadre théorique et méthodologique**

Après avoir exposé dans le premier chapitre, la situation du plurilinguisme caractérisant la société algérienne, nous essayerons dans ce deuxième chapitre intitulé “cadre théorique et méthodologique” nous focaliser sur les définitions de certains concepts théoriques en rapport avec notre thème de recherche. et ce, afin de cerner aux mieux notre sujet d’investigation. Tous cela va constituer la première partie de ce deuxième chapitre que nous avons incorporée sous l’intitulé “cadre théorique de la recherche” Ainsi nous parlerons du phénomène de contact de langues, et de représentations sociolinguistiques.

Dans la deuxième partie de ce chapitre intitulé “cadre méthodologique de la recherche” nous tenterons de mettre la lumière sur la démarche empruntée pour la réalisation de l’enquête sociolinguistique que nous avons menée au sein de quelques écoles privées.

### **1. Cadre théorique de la recherche**

Dans cette première de ce second chapitre, nous allons faire le point sur le concept de représentation. On va voir la genèse de ce dernier en sociologie, puis son développement en psychologie sociale, pour ensuite le situer dans notre champ d’étude, à savoir la sociolinguistique. En effet, L’enseignement de Ferdinand de Saussure définissait les grandes lignes d’une linguistique qui ne se soucie que de structures internes de la langue, c’est-à-dire son intérêt se penche principalement sur le principe d’immanence. Celui-ci, en linguistique procède de l’idée que la langue pourrait être analysée en tant que produit, c’est-à-dire sans faire appel à certaines conditions qui accompagnent la situation de communication comme les conditions individuelles, historiques et situationnelles. Prendre appui sur ce principe conduit le linguiste à se préoccuper uniquement des propriétés internes de la langue. Par propriétés internes, on fait allusion à la conception suivant laquelle l’étude d’un énoncé pourrait se faire sans dépasser le cadre de l’énoncé lui-même, c’est-à-dire, sans tenir compte de la situation de prise de parole. En d’autres termes, l’étude d’un énoncé donné, pour les tenants de l’immanence, pouvait être de nature syntaxique, lexicologique, sémantique et non pas sociolinguistique.

A l'opposé, le comparatiste français Antoine Meillet, fortement marqué par la pensée durkheimienne, met l'accent sur le rapport entre la langue et la société, et ce, dans un article intitulé *comment les mots changent de sens*<sup>1</sup>. Il montrait les liens existants entre les variantes linguistiques et les milieux sociaux en expliquant comment interagissent et se combinent les faits linguistiques, les faits historiques et les faits sociaux.

Pour lui, l'interaction des faits linguistiques, historiques et sociaux se répercutent inévitablement sur le changement du sens des mots. Meillet considérait la langue comme un fait social et le linguiste devait s'assigner comme tâche de préciser à quelle structure sociale correspond une structure linguistique donnée. On se rend compte que les idées de Meillet s'opposaient à propos de la langue à celle de Saussure même si cette opposition demeurait latente. Les points de discordes entre Meillet et Saussure pourraient se résumer dans la citation qu'on a tiré de la revue trimestrielle *langage et société* n°88 :

*“Lorsque Saussure oppose linguiste interne et linguiste externe, Meillet les associe, lorsque Saussure distingue entre approche synchronique et approche diachronique, Meillet cherche à expliquer la structure par l’histoire. Face à la précision avec laquelle Meillet définissait la notion de fait social, les passages dans lesquels Saussure déclare que la langue « est la partie sociale du langage » ou que « la langue est une institution sociale » frappent par leur flou théorique<sup>2</sup>”.*

Force est de constater que même si Meillet est considéré comme étant le précurseur de la sociolinguistique, il s'est contenté uniquement de faire usage de la locution fait social pour exprimer le rapport qui entretient la langue avec la société et il ne s'est jamais servi du syntagme sociolinguistique, encore moins celui sociologie de langage, le passage suivant illustre ce qui vient d'être énoncé : “il en va de même pour le terme sociolinguistique. Antoine Meillet, qui a souvent défini la langue comme un « fait social », n'a jamais utilisé les syntagmes sociolinguistiques ou sociologie du

---

<sup>1</sup> Revue trimestrielle *langage et société* n° 88 LABOV William. Paris Dunot, 2003.

<sup>2</sup> Revue trimestrielle *langage et société* n°88

langage, se contentant d'affirmer que la linguistique était pour « lui une science sociale »<sup>3</sup>

### **1.1. La notion de représentation en sociolinguistique**

Une langue n'est pas uniquement un instrument de communication, mais d'une façon ou d'une autre, elle est aussi considérée comme véhicule. Elle-même est souvent véhiculée par des idées et des représentations. Ces dernières se construisent par le langage, tandis que les idées circulent généralement à travers certaines expressions et mots prononcés ou écrits. Aujourd'hui, la représentation, est mentionnée comme notion capitale dans toute approche sociolinguistique, aussi elle est de plus en plus présente dans toutes les études portant sur les langues.

D'après H. Boyer, une partie des représentations sociales/collectives sont constituées de représentations linguistiques, donc partagées. D. Jodelet, lui, soutient que les représentations sociolinguistiques sont comme toutes les autres catégories de représentations sociales/collectives. En d'autres termes, ce sont "des systèmes d'interprétations régissant notre relation au monde et aux autres"<sup>3</sup> c'est-à-dire une relation à la langue, à ses usagers et aux usagers de la communauté.

Dans un autre document, H. Boyer essaye d'expliquer le rapport existant entre les représentations sociolinguistiques et les représentations sociales, en ces propos : "Les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales : même si la notion de représentation sociolinguistique, d'un point de vue épistémologique, fonctionne de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage"<sup>4</sup>

Selon cet auteur le champ auquel renvoient les représentations est d'une grande ampleur. Donc les deux disciplines, à savoir la psychologie sociale et la sociolinguistique sont appelées à collaborer puisque les représentations sociales sont intégrantes des représentations sociolinguistiques.

---

<sup>3</sup> Boyer Henri, 2001, *introduction à la sociolinguistique*, Dunot, Paris, p41

<sup>4</sup> Boyer Henri, 1990, « matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques », langue française, n°85, p 102

Dans le cadre des représentations des langues, de nombreuses recherches ont mis l'accent sur l'importance des études dans ce domaine et affirment aussi que la sociolinguistique ne saurait se passer des représentations, cela à cause du rapport de causalité qui lie les représentations des langues aux pratiques des mêmes langues, car le recours à l'usage d'une langue est le produit de la perception que les sujets parlants ont de la langue en usage. Donc, pour parvenir aux représentations, il faut tenir compte des discours épilinguistique, car ceux-ci forment un rôle capital dans la construction de ces représentations et constituent une passerelle qui permet de les atteindre. C'est ce qu'affirme Boyer dans ce qui suit : “ L'étude sociolinguistique des représentations en matière de langue et de langage doit donc, tout en s'appuyant sur celle des attitudes et sur les méthodes d'enquête correspondantes, se donner un objectif complémentaire, plus centré sur l'analyse des formes et des contenus des discours épilinguistiques”<sup>5</sup>

Par ailleurs, il existe une relation étroite entre les représentations et les pratiques langagières. B. Maurer et P. Dumont explique que : “Cette relation n'est pas à sens unique, les représentations étant conçues comme le reflet des pratiques. Il y a au contraire détermination réciproque par action en retour des représentations sur les pratiques. La relation entre les deux termes est dialectique, ils se déterminent mutuellement : les représentations, nées des pratiques, les informent en retour et les orientent, puis elles évoluent en conséquence et ainsi de suite”<sup>6</sup>.

Ces deux auteurs, ont prêté une grande attention sur le rapport étroit entretenu par les pratiques langagières avec les représentations. Il en résulte, l'impossibilité d'analyser un corpus donné dans la sociolinguistique loin des représentations, à cause des contraintes partagées entre les représentations et les pratiques. On comprend dès lors, l'importance du rôle joué par les représentations des langues dans toute étude sociolinguistique.

Si l'accent est mis sur le discours épilinguistique, c'est parce que ce dernier, représente un moyen permettant de parvenir aux représentations sociolinguistiques.

---

<sup>5</sup> Boyer Henri, 1990, << matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques >>, langue française, n°85, p 102

<sup>6</sup> Dumont, P & Maurer, B, 1995, *sociolinguistique du français en afrique francophone*, EDICEF/AUPELF, Paris, p101

Somme toute, le fondement de toute identité trouve son origine dans la langue et les représentations. Ces dernières ne sauraient exister sans être liées à la politique, à la société, à la culture et à la langue.

## **1.2. La dynamique des représentations sociales**

En 1961, MOSCOVICI a précisé qu'il y a deux processus majeurs qui interviennent dans la genèse des représentations sociales. Il explique la transformation d'une connaissance en représentation via le social et celle du social par cette représentation : ce sont l'objectivation et l'ancrage. Ces processus visent l'élaboration et le fonctionnement d'une représentation sociale.

### **1.2.1. L'objectivation**

Elle permet de rendre compte de la manière dont on sélectionne l'information socialement disponible et permet de rendre concret ce qui est abstrait. L'objectivation permet aux individus de s'approprier et d'intégrer des phénomènes ou des savoirs complexes. Par le biais de ce processus, les gens transforment ces phénomènes ou ces informations en images. Ainsi, au terme du processus d'objectivation, l'individu disposera d'une structure hiérarchisée d'éléments, une pré-représentation en quelques sortes. Objectiver des éléments abstraits, complexes, nouveaux, revient donc selon C.BONARDI et N. ROUSSIAU "à les transformer en images concrètes, signifiantes, que l'individu peut concevoir clairement et assimiler ensuite"<sup>7</sup>.

### **1.2.2. L'ancrage**

Pour Denise JODELET<sup>8</sup> c'est l'enracinement social de la représentation de l'objet, l'individu peut construire et reconstruire la réalité en intégrant l'information de l'objet, ou les schémas qui ont été construits à propos de cet objet, dans les schémas préexistants. En effet, grâce au processus d'ancrage, l'objet de la représentation pourra s'intégrer dans le système de valeurs de l'individu. Cela se produit dans une sorte de

---

<sup>7</sup> BONARDI C., & ROUSSIAU N., 1999, *LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES*, Donud, Paris, p.24

<sup>8</sup> JODELET D., 1984, représentations sociales, phénomènes, concepts et théorie, in MOSCOVICI Serge, introduction à la psychologie sociale, vol1, Larousse, Paris, p. 371

comparaison des informations nouvelles au déjà là, au stock de catégories familières et fonctionnelle que l'individu possède déjà et qui sont aisément accessibles en mémoire.

### 1.2.3. La norme

La norme représente l'usage courant et commun dans une communauté linguistique, elle correspond à l'institution sociale que constitue la langue. La norme vient de « normal », Autrement dit, ce qui est conforme à l'ordre établi. Elle touche tous les aspects de la vie sociale culturelle. On appelle norme, un système d'instruction définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée, si l'on veut se conformer à un certain idéal esthétique socioculturel. La norme correspond alors à l'institution sociale que constitue la langue standard, c'est aussi, le noyau des divers usages d'une langue à une époque donnée, ou usage imposé comme le plus correcte ou le plus prestigieux par une partie de la société.

Nous précisons que le terme norme ici est pris non pas, dans le sens « conforme à la moyenne habituelle<sup>9</sup> » mais dans le sens idéal. Historiquement la norme est parue tardivement en linguistique, d'origine allemande, se diffusant d'abord dans les sciences sociales, mais ce n'est évidemment pas par ce que le mot n'a pas été enregistré dans le dictionnaire que la pratique normative pose, car elle était pratiquée dès le 16eme siècle en France. C'est derrière les stéréotypes entre autres que se profile le bon usage, l'idée qu'il y a des façons de bien parler et par extension des façons bien condamnables. Ainsi chez le locuteur, une sorte de norme spontanée le faisant tenir des propos tels que : on ne dit pas ceci, on dit cela.

### 1.2.4. Normes et perception de la norme

En sciences du langage comme dans les autres sciences connexes relevant des sciences humaines et sociales notamment, la définition des concepts varie en fonction des écoles et des tendances qui les utilisent et des disciplines dans on fait usage. La terminologie tente d'opérer une stabilisation des définitions, lesquelles définitions demeurent néanmoins tributaires des domaines auxquelles elles se rapportent. Il en est

---

<sup>9</sup> Dubois jean, p, p.177.

ainsi de la notion de norme dont la conceptualisation a vacillé entre des considérations d'ordre idéologique et linguistique. “ La conceptualisation de la notion ne s’est pas faites sans ambiguïté, on a donc intérêt à garder présence à l’esprit la distinction transversale entre ce qui est du domaine du normal (norme= ensemble d’usages) et ce qui du domaine du normatif (norme= ensemble de règles) ‘’<sup>10</sup>.

Le choix de la norme perspective se fait dans le souci de recourir à un usage de la langue qui soit conforme à “un idéal esthétique ou socioculturel’’<sup>11</sup>. Cette attitude concernant les traits esthétiques relève de critères internes à la base de la hiérarchisation des usages, ce sont des « normes fictives » qui témoignent des nationalisations des sujets esthétisation, historicisation, quand à la première attitude, se rapportant à l’aspect socioculturel, elle se fonde sur des normes régissant le fonctionnement de la langue jugée supérieure, ou jouissant d’un quelconque prestige au sein de la société, et qui acquiert de fait une légitimité au regard des autres groupes.

D’après le dictionnaire de la didactique de Jean pierre Cup “la norme prescriptive serait moins fantasmée que celle qui est dite subjective, laquelle a trait aux questions d’attitudes de représentations. Mais la question que l’on devrait se poser à ce stade exploratoire de la recherche ambitionnerait de savoir sur quels critères devrions-nous nous baser pour définir si telle ou telle autre norme est objective ou subjective<sup>12</sup>’.

La vision subjective que reflète le discours épilinguistique d’un groupe de locuteurs, se fait par des procédés prescriptif qu’elle diffuse afin de préserver l’hégémonie d’une norme donnée. Une entreprise qui est mue par des motivations extralinguistiques. La perception de la norme, d’un point de vue prescriptif, n’échappe non plus à cette classification qui oppose ce qui est considéré comme langue et ce qui ne l’est pas. « Une langue » est en effet considérée comme étant normée et obéissant à des règles grammaticales qui la régissent, tandis que ce qui est qualifié comme étant une sous-langue qui n’obéit pas à des normes.

<sup>10</sup> Houdebine. A-M. théorie et l’imaginaire ; in, (ed), op. 167

<sup>11</sup> Dubois jean, op, cit, p 330

<sup>12</sup> Beniamino. M., 1997, <<diglossie>>, in moreau. M-L ( éd), sociolinguistique concepts de base, liège , Mardaga, p 126.

Ce point de vue, est influencé par les attitudes prescriptive, à l'égard des langues qui sont édictées et inspirées par les politiques linguistiques en cours dans les pays concernés. Ces dernières, comme on la précédemment motionnée, sont diffusées par les appareils idéologiques d'état. En Algérie, comme dans d'autres pays, c'est à l'école et aux médias qu'incombent traditionnellement le rôle d'inculquer le bon usage de la langue institutionnelle aux locuteurs.

### 1.3. Le contact de langue

Bien qu'il soit, en réalité, un phénomène très distant dans le temps, le « contact de langue » en tant que tournure n'a vu le jour que récemment grâce à la publication de l'ouvrage de Weinreich : "Le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc de l'individu bilingue"<sup>13</sup>

Selon la vision de Weireich, l'individu est confronté souvent à une situation qui lui offre plus d'une langue. Le milieu multilingue influe certainement sur les pratiques langagières d'un sujet parlant. Il ressort de cette vision que le contact de langues se focalise sur la situation psycholinguistique d'un individu qui dispose de plus d'un système linguistique. De ce fait, cette thèse se démarque nettement de celle qui s'intéresse à l'étude du contact de langues par rapport à la société.

#### 1.3.1. L'alternance codique

Gumperz est sans conteste le pionnier, initiateur qui définit la notion comme la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passage ou le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différent. Selon les segments inter changés dans le discours, nous pouvons obtenir trois cas d'alternance, soit :

---

<sup>13</sup> Gadet. F., 2003, la variation sociale en français, paris, édition ophrys, coll. L'essentiel, p 66.

1. Une alternance intra phrastique : quand les structures syntaxiques de deux langues différentes se retrouvent dans une même phrase dans le cas d'un rapport grammatical très étroit (du style non+ complément). Mais justement cette étroitesse dans les syntagmes fait que l'on peut être induit en erreur, et confondre cette alternance de code avec un simple bilinguisme, Poplack dit à ce propos : << l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives<sup>14</sup>>>.
2. Une alternance inter phrastique : dite aussi phrastique, car les unités inter changées sont plus longues ici, pouvant être des phrases ou de fragments de discours d'un même locuteur ou entre deux locuteurs s'agissant de la prise de parole.
3. Une alternance extra phrastique : quand les éléments alternés renvoient à des expressions idiomatiques, appartenant à une communauté spécifique dans le cas des proverbes par exemple.

### 1.3.2. Le bilinguisme

Du fait de la non-coïncidence des frontières étatico-géographique et des aires linguistiques, la plupart des pays voire tous, connaissent des faits de plurilinguisme, mais peu le sont de droit et officiellement et peu aussi ont consacré des aménagements des planifications linguistiques pour leurs langues, à titre d'exemple : 6 millions d'habitants en nouvelle guinée (0,1% de la population mondiale en 2003) parlent 1082 langues vivantes (16% de celles du monde) alors que les 800 millions d'européens (13% de l'humanité) parlent 225 langues (soit 3%)<sup>8</sup>, simple exemple qui rend compte de la situation des fois ingérable de la diversité des langues.

Nous ne sommes pas en train de répéter si nous osons dire qu'autour de cette notion que nous allons aborder : le bilinguisme plane une ambiguïté terminologique ? Et pourtant c'est le cas. Prenant par exemple d'une personne qui userait de deux

<sup>14</sup> Labov W. 1976, *Sociolinguistique*, paris, minuit.

systèmes linguistiques différents. On considère que cette personne est dans une situation de bilinguisme si les deux systèmes utilisés sont placés sur un même pied d'égalité, et en fait il faudrait distinguer entre.

### **1.3.2.1. Le bilinguisme collectif**

Une collectivité (état, tribu, famille, etc.) bilingue ne veut pas dire que tout le monde parle deux langues (ou plus), mais c'est plutôt une question d'opportunité, celles qu'ont les gens de parler leurs langues, dans ce genre de contact inter communicatif entre les membres d'un groupe, il nous faut faire la part des choses entre un bilinguisme officiel ou se trouve être appliqué le principe de territorialité, c'est-à-dire chaque que personne se conforme dans ces choix linguistiques à ceux de son état, ville, région, etc. à contrario, l'état, la ville, ou la région peuvent, eux aussi, se plier à l'exigence linguistique d'un individu, ce que l'on nomme le principe de personnalité. Sachons seulement que chaque institution pratique son propre bilinguisme, à deux modalités différentes. Vertical est le bilinguisme si la direction et le sommet de l'état travaillent dans une langue et le peuple et la main-d'œuvre dans une autre, en revanche, le bilinguisme est horizontal si celui-ci serre de liaison entre deux états voire plus.

### **1.3.2.2. Le bilinguisme individuel**

Il faut savoir que le degré de bilingualité de chaque personne diffère, et tout dépend des contextes générateurs de compétences. La compétence bilingue est relative et à la nature des deux langues en présence, et surtout aux conditions de leur acquisition, faisant ainsi la part des choses entre le bilinguisme simultané ou consécutif, si les deux langues ont été acquises au même moment ou séparément. On parle aussi en termes de compétence qui créerait un écart dans l'emploi des langues, de bilinguisme enfantin dans le cas où on répond à la question : quand la langue a-t-elle été apprise ? Car, il est bien évident qu'une langue apprise dès la naissance d'un individu ou à l'âge adulte n'aura pas les mêmes incidences sur l'emploi de cette langue-ci (en terme de compétence) ni les mêmes incidences aussi entre cette langue et

la ou les autre(s) langue(s), ce qui générera un emploi différent, une fréquence différente du bilinguisme.

La compétence que peut acquérir un locuteur bilingue lors de l'usage de deux systèmes linguistiques différents ne dicte pas son comportement langagier, c'est-à-dire qu'un bilingue peut alterner entre deux codes linguistiques sans toutefois les confondre d'où le concept d'alternance codique, mais dans certains cas, il arrive au locuteur bilingue de confondre les deux langues quand son discours dans une langue donnée contient des éléments d'une autre langue, situation qu'on nomme interférence.

### **1.3.3. Les nuances entre plurilinguisme et multilinguisme**

Etant donné que notre étude portera sur la pratique du français dans un espace plurilinguisme, il semble important de lever les ambiguïtés que pourraient comporter les trois concepts cités plus hauts auxquels les sociolinguistes font appel de façon récurrente. Si on se sert de la notion de bilinguisme pour désigner la coexistence de deux langues dans un espace déterminé, la nuance découle notamment des termes plurilinguismes et multilinguismes, car on les emploie indistinctement pour décrire une situation sociolinguistique caractérisée par la présence de plusieurs langues. Toutefois, certains linguistes ont tenté d'établir une distinction entre les deux termes. Robert Chaudenson les différencie par rapport à la notion d'Etat. Pour lui, le plurilinguisme est "la coexistence de plusieurs langues au sein d'un même état" alors le multilinguisme est défini ainsi : "la présence, dans le continent ou dans une de ses régions, de plusieurs langues dont les aires d'usage dépassent les frontières nationales"<sup>15</sup>.

Chaudenson propose ce modèle afin de décrire la situation sociolinguistique en Afrique subsaharienne. Selon sa conception, le plurilinguisme correspond aux situations nationales, tandis que le multilinguisme est caractéristique des situations supranationales. Il en découle que les langues sont moins nombreuses dans le cas

---

<sup>15</sup> Dubois, Jdir, 1976, *dictionnaire de linguistique*, paris, Larousse.

plurilinguisme. En revanche, Claude Truchot, dans son ouvrage intitulé *le plurilinguisme européen*, propose de désigner par le plurilinguisme la coexistence des langues et la pluralité des communautés linguistiques dans une aire géographique donnée, alors que le multilinguisme est réservé à l'individu qui dispose de multiples langues.

Le terme de plurilectalisme, qu'on doit à Marcellesi s'emploie en vue de désigner la diversité des variétés des langues, et en particulier des usages. Ce terme se caractérise par sa neutralité. Les sociolinguistes l'utilisent fréquemment afin de détruire le rapport hiérarchique qui existe entre les termes langue, idiome et patois, etc. Pierre Dumont et Bruno Maurer mettent en exergue les raisons qui laissent les sociolinguistes préférer la base du mot plurilectalisme en estimant que :

‘‘La notion de la langue, trop simplificatrice, trop réductrice, est à remettre en question, les sociolinguistes lui préfèrent souvent celle de lecte : à la place d'une langue, il y a des usages, des lectes, variant selon les régions « dialectes », les catégories sociales (sociolectes), l'âge des locuteurs « chronolectes » ou la personnalité même (idiolecte, point extrême de la décomposition)’’,<sup>16</sup>

#### 1.3.4. La diglossie

La diglossie est une situation de conflit linguistique qui se manifeste à travers les pratiques langagières, en ce sens, H. Boyer précise dans son ouvrage que Ferguson ‘‘fait la différence entre la variété haute (H), et une ou plusieurs variétés basses (L) d'une seule langue ou de deux langues génétiquement étroitement apparentées, et qui remplissent des fonctions différentes dans leurs sociétés respectives : H est réservée aux situations formelles et jouit d'un prestige plus élevé. Sa grammaire est plus complexe, en général H seul dispose d'une codification linguistique (normativisation) élaborée’’<sup>17</sup>. Louis jean CALVET indique, lui aussi, dans son ouvrage intitulé « la sociolinguistique » que Ferguson définit la diglossie comme : ‘‘la coexistence dans une même communauté de deux formes linguistiques qu'il baptise « variété basse » et

<sup>16</sup> Gadet, F., 1997, <<classe sociale>>, in moreau. M-L (éd), *sociolinguistique concept de base, liège, Mardaga, p 80.*

<sup>17</sup> BOYER, H, op, cit, p, 118

« variété haute »<sup>18</sup>. En outre, selon L,J CALVET, la diglossie est “une situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectales de la langue (qui peuvent inclure un standard ou des standard régionaux), existe une variété superposée très divergente, hautement codifiée (souvent grammaticalement très complexe), véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respectée [...], surtout étudiée dans l'éducation formelle, utilisée à l'écrit ou dans un oral formel mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté”<sup>19</sup>.

## **2. Cadre méthodologique de la recherche**

Après avoir mis l'accent sur les définitions de certains concepts théoriques en rapport avec notre thème de recherche, nous allons maintenant nous consacrer à la deuxième partie de ce chapitre “cadre méthodologique de la recherche”.

Dans ce qui suit, nous allons mettre l'accent sur l'outil d'investigation : le questionnaire, que nous avons choisi pour notre enquête, les différents types des questions d'un questionnaire, l'échantillon de notre enquête, son déroulement ainsi que certaines difficultés rencontrées au cours de la réalisation de notre enquête.

### **2.1. Le choix de questionnaire**

“ Le questionnaire est un outil d'analyse privilégié dans l'étude des représentations sociales”<sup>20</sup> et comme il l'a bien signalé Henri BOYER “ les représentations sociolinguistiques sont pour nous une catégorie de représentations sociales/collectives”<sup>21</sup>. Le questionnaire est une technique qui permet de se renseigner sur de nombreux aspects de la vie d'une large population. Nous avons opté pour cette technique de collecte de donnée puisque “ le questionnaire constitue une technique de collecte de données fondamentale ; il est utilisé dans les recherches quantitatives menées auprès de grands échantillons et doit permettre la mise en évidence de

<sup>18</sup> Calvet, L, J 2002, la sociolinguistique, paris, PUF, p.42

<sup>19</sup> Calvet L, J, ibid, P 43

<sup>20</sup> BONARDI C. & ROUSSIAU N., op.cit., p.35

<sup>21</sup> BOYER H., 2001, *INTRODUCTION A LA SOCILINGUISTIQUE*, Donud, Paris, p.41

relations statistiques entre variables’’<sup>22</sup>. Cela va nous permettre de faire un prélèvement quantitatif et des comparaisons chiffrées.

## **2.2. Présentation du questionnaire**

Notre questionnaire comporte onze questions (voir annexe), questions fermées, semi fermées et ouvertes. Nous pouvons regrouper ces questions en trois grandes parties que nous allons exposer dans le tableau qui va suivre. Nous avons introduit notre questionnaire par ce qui suit « ce questionnaire sera utilisé dans le cadre d’un travail de recherche merci de répondre aux questions suivantes », nous avons seulement mentionné qu’il s’agit d’un travail de recherche sans pour autant donner beaucoup de détails, afin de ne pas influencer sur les réponses des parents, puisqu’il s’agit dans notre travail d’une comparaison entre les représentations.

En dernier lieu, nous avons tenu à remercier tous ceux qui ont accepté de répondre aux questions de notre questionnaire par la formule de politesse suivante « merci de votre collaboration ».

---

<sup>22</sup> AISSANI Y., op. cit., p. 149.

### 2.3. Visées et objectifs des questions

Le tableau qui suit montre de façon détaillée les visées et les objectifs des questions de notre questionnaire.

| partie  | Visées des questions                   | Objectifs des questions  |
|---|--|--|
| Première partie<br>De la première question à la cinquième | L'identification sociale               | Ces cinq questions sont conçues autour des variables sociales : âge, sexe, niveau d'étude, le lieu de résidence, et enfin les langues acquises des enquêtés. Nous avons à travers ces questions de cerner l'origine ethnique des enquêtés. |
| Deuxième partie<br>La sixième question et la septième     | Les langues en usage                   | Nous allons à travers ces deux questions, d'atteindre la fréquence d'usage des langues, tout en ayant un intérêt particulier à celle de la langue française.   |
| Troisième partie.<br>Les quatre dernières questions       | Les représentations sociolinguistiques | Ces questions portent directement sur les représentations que se font les parents des langues enseignées dans les écoles privées.  |

**Tableau : récapitulatif des visées et objectifs des questions**

## **2.4. Déroulement de l'enquête**

L'enquête a été réalisée vers la fin du mois d'avril de l'année en cours. Elle a ciblé les parents dont leurs enfants sont inscrits dans les écoles privées, à savoir Bejaia connue pour être région kabylophone (berbérophone).

## **2.5. Dépouillement des questionnaires**

Le dépouillement des questionnaires s'est fait manuellement, l'analyse des résultats s'est focalisée sur le contenu. Nous avons combiné deux méthodes d'analyses : l'analyse qualitative et l'analyse quantitative. Dans l'analyse quantitative, nous avons tenté de mettre en évidence les différents rapports entre les résultats obtenues et les différentes variables possibles, afin de dégager certains éléments clés. Dans l'analyse qualitative, nous avons étudié quelques énoncés produits par apprenants comme réponses aux questions ouvertes et semi fermées.

## **2.6. Difficultés rencontrées**

Parmi les difficultés rencontrées lors de notre enquête, il y a le refus de certains parents à participer à notre enquête pour des raisons qu'on ignore, et la non disponibilité pour certains d'autres, mais un nombre assez important des enquêtés ont accepté, volontairement de répondre au questionnaire.

## **Conclusion**

Dans ce deuxième chapitre, que nous avons divisé en deux parties, l'une consacrée aux concepts théoriques tels que les représentations sociales, le contact de langue, et la diglossie. Ensuite, nous avons consacré quelques pages pour expliquer et justifier la méthodologie à laquelle nous avons eu recours. De ce fait, nous allons consacrer le chapitre qui suit à l'analyse et l'interprétation des résultats auxquels nous avons abouti. Ce troisième chapitre consacré à l'exploitation du corpus que nous avons pu constituer va donc nous permettre de cerner les représentations que se font les parents à l'égard de la langue d'enseignement dans les écoles privées.

Chapitre 3

# **Analyse et interprétation des données**

Après avoir tenté de donner un aperçu théorique de notre thème, puis de présenter les objectifs des questions posées. Nous allons exploiter dans la présente partie titré “ analyse et interprétation des données” les résultats des questions portant sur les représentations des parents vis-à-vis à la langue d’enseignement dans les écoles privées. Notre analyse essaie de mettre en évidence les facteurs qui alimentent et influencent les représentations et l’intérêt à la langue d’enseignement.

## **1. Présentation du public d’enquête**

Comme nous l’avons déjà signalé, le public de la présente enquête est constitué des parents d’élèves. L’échantillon sur lequel nous avons mené l’enquête est de 60 parents. Les enquêtés sont tous de la ville de Bejaia. L’âge de ces parents est selon des catégories : 20 à 29, et 30 à 39 et 40 et plus. Dans notre échantillon, nous comptons 43 femmes et 17 hommes.

Pour notre analyse, nous avons pris en considération les variables qui nous semblent pertinentes la variable âge et la variable sexe.

### **1.1. La variable âge**

La variable âge joue un rôle essentiel dans la différenciation sociolinguistique. Assurément, appartenir à une certaine génération d’usagers de la langue est un facteur important dans la différenciation des pratiques linguistiques.

En ce sens P. THIBAUT définit la variable âge comme : “la différenciation sociolinguistique selon l’âge des locuteurs est l’une des clés maitresses pour la compréhension de la dynamique des communautés linguistiques”<sup>1</sup>. Une femme adulte n’utilise pas le même registre de la langue que qu’une jeune lycéenne adolescente

---

<sup>1</sup> THIBAUT, P, 1997, <<Age>>, in Moreau, M- L, (éd), *sociolinguistique concepts de base*, liège, Mardaga, p.20

En France, le parler des jeunes des cités est un phénomène accentué et prend de plus en plus d'ampleur dans la société française dans la mesure où il rend compte du phénomène de diversification linguistique. Pour ces jeunes de la banlieue française, le verlan (parler verlan, à l'envers) est l'un des moyens de se distinguer des autres locuteurs des autres endroits.

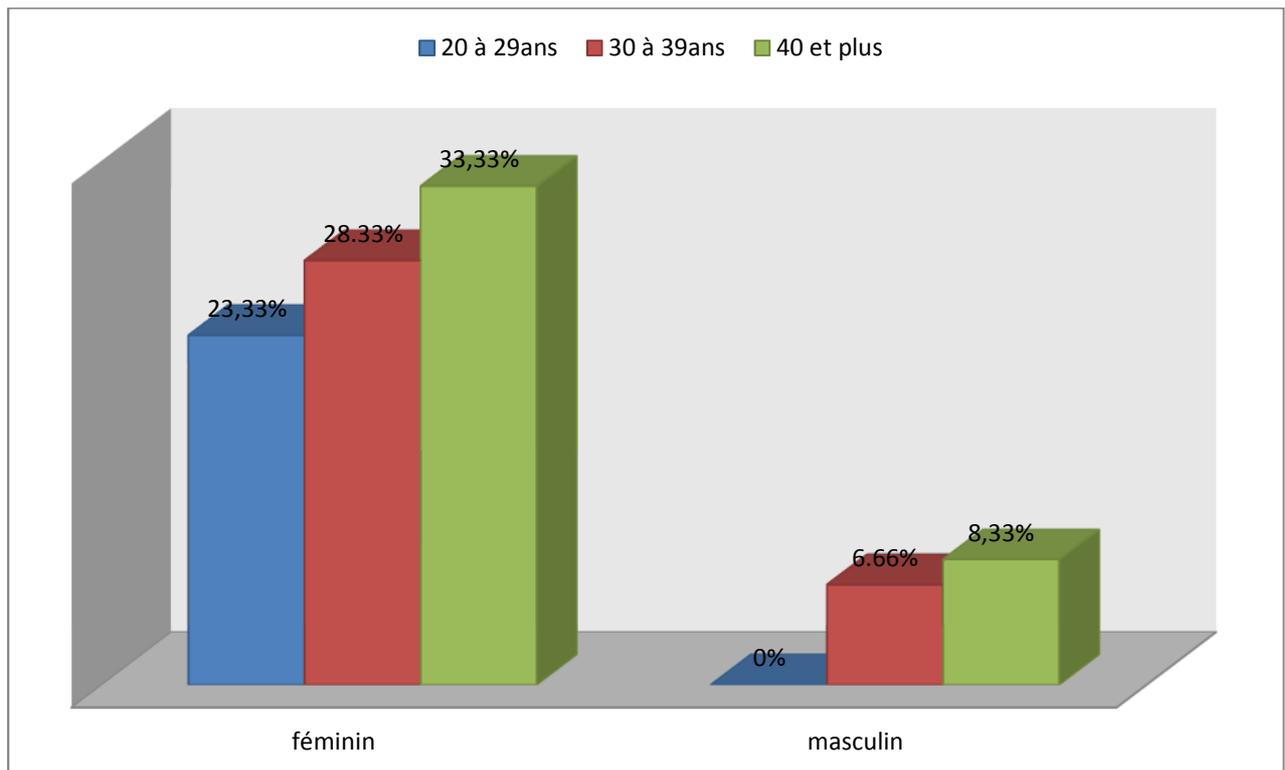
## **2.2 La variable sexe :**

La sociolinguistique a mis l'accent sur le rôle de cette variable, dans ce sens, une différence entre les pratiques langagières des hommes et celles des femmes a été démontré par plusieurs travaux qui ont été faits à ce propos. Les hommes utilisent des formes linguistiques dévalorisées, ils peuvent passer d'un registre à un autre sans que cela leur pose de problème, tandis que les femmes préfèrent utiliser des pratiques linguistiques plus nommées. Plus sensible que les hommes aux modèles de prestige, les femmes utilisent moins de formes linguistiques stigmatisées, considérées comme fautives.

Les femmes choisissent des pratiques linguistiques qui leur permettent de se mettre en évidence et de s'affirmer en tant qu'individu à part entière dans la société. Cette attitude est due à un sentiment d'infériorité par rapport à l'homme.

## 2. présentation des variables sociales

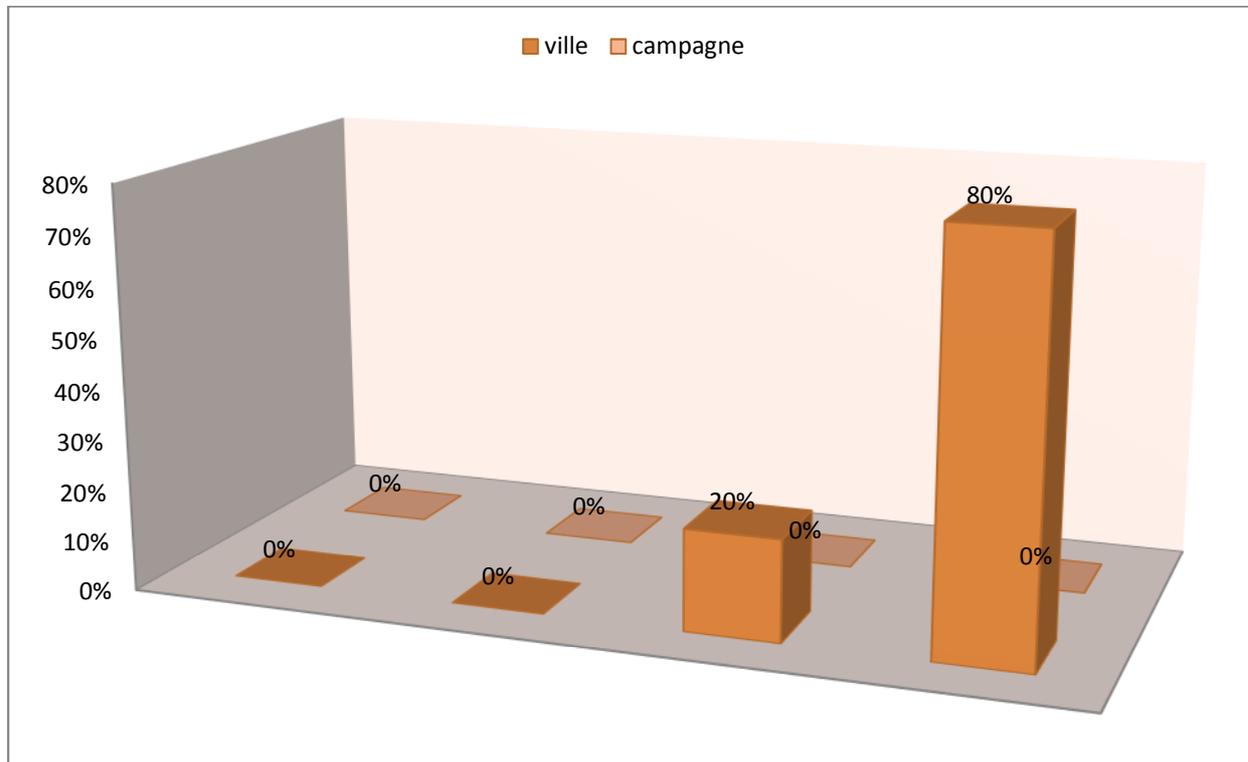
### 2.1. répartition des enquêtés selon l'âge et le sexe



**Figure : répartition des enquêtés selon l'âge et le sexe**

Comme nous pouvons le lire dans la représentation graphique ci-dessus, notre échantillon se compose des parents appartiennent aux deux sexes, et de tranches d'âge différentes allant de 20 à 29ans, 30 à 39ans et enfin 40ans et plus, dont on remarque que les enquêtés femmes âgés de 40ans et plus sont supérieures, soit 33.33% à seulement 8.33% des enquêtés hommes âgés de 40 ans et plus. Et vient en deuxième position les parents femmes âgés de 30 à 39ans soit 28.33%, à 6.66% des hommes, Et enfin, la tranche d'âge 20 à 29ans avec un pourcentage de 23.33%, à 0% pour les hommes. Le total de nombre de femmes est de 51 par rapport à 9. Soit 84.99% enquêtés femmes par rapport aux hommes avec un total pourcentage de 14.99%.

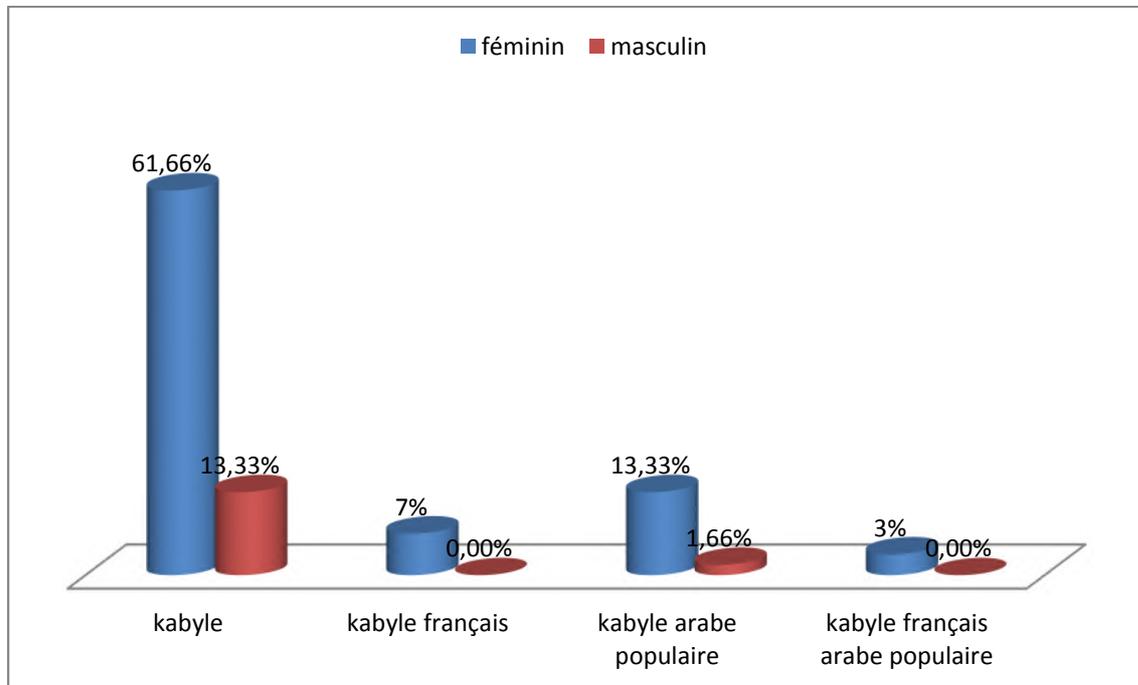
## 2.2. Répartition des enquêtés selon le lieu de résidence et le niveau d'étude



**Figure : le lieu de résidence et le niveau d'étude**

A travers les constatations faites du graphe ci-dessus, nous pouvons dire que la totalité des enquêtés sont de la ville de Bejaia, et cela, parce que notre enquête s'est déroulée en ville de Bejaia, pas en campagne. Et nous remarquons, que 20% des enquêtés ont un niveau secondaire, quant au reste de la population enquêtés ont un niveau d'étude universitaire soit 80%.

### 2.3. Les langues acquises des enquêtés



**Figure : les langues acquises des enquêtés**

Comme nous pouvons le constater à travers cette représentation graphique, la langue kabyle est déclarée langue acquise de la majorité des enquêtés, et ce, avec un pourcentage de 61.66% pour le kabyle selon les femmes et 13.33% selon les hommes. On peut expliquer ce résultat, en disant que notre recherche s'est déroulée à Bejaia qui est une ville berbérophone.

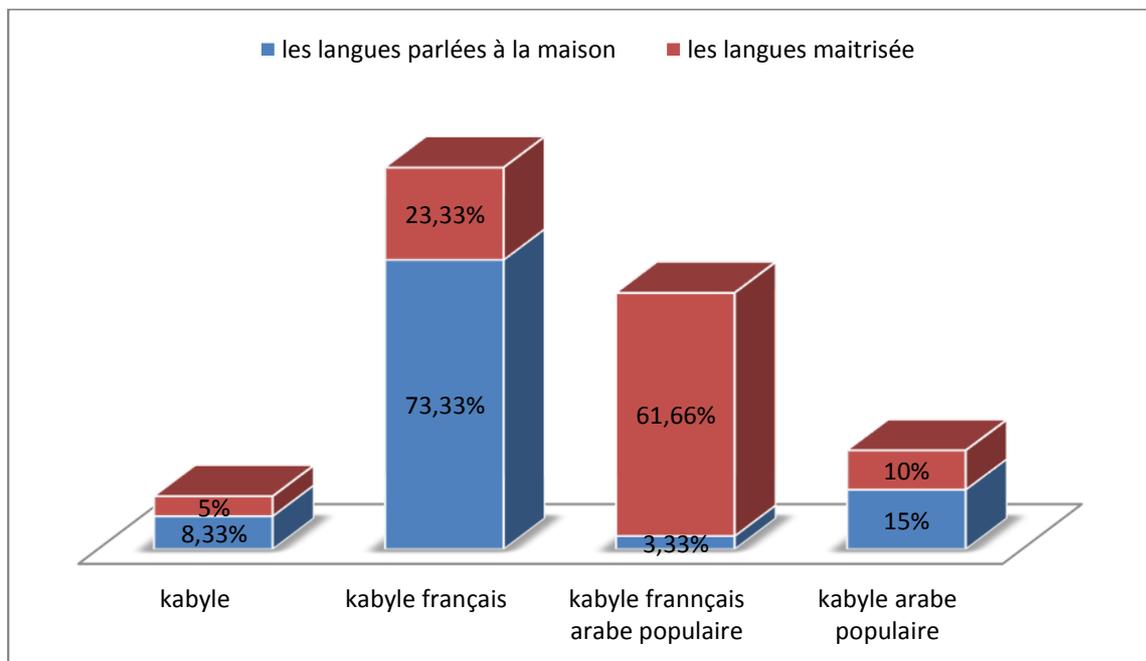
Cependant, nous notons qu'aucun enquêté n'a déclaré l'arabe classique comme langue acquise, d'après G GRANDGUILLAUME, l'arabe classique " langue écrite et généralement standardisée n'est jamais langue maternelle, ni langue de l'usage

quotidien’’<sup>2</sup>. Dans cette optique, A AREZKI précise que la ‘‘langue essentiellement écrite et absolument incompréhensible à l’oral pour un public arabophone illettré’’.<sup>3</sup>

Nous notons que 6.66% enquêtés ont déclaré avoir le kabyle et le français comme langue acquise. A ce pourcentage, nous pouvons avancer une explication :

Cette explication serait que ces enquêtés ont une envie délibérée de donner de soi une image gratifiante. Avoir des réponses erronées pour diverses raisons que seul l’enquêté peut expliquer, reste sans doute l’un des inconvénients majeurs des enquêtés en sciences humaines et sociales, y compris les sciences du langage.

#### 2.4. Les langues en usage



**Figure : les langues en usage**

Comme cette représentation graphique le montre, les langues kabyle et français sont les plus parlées à la maison, et ce, avec un pourcentage de 73.33%, bien que le kabyle est la langue maternelle, et le français pour faciliter à accéder à un poste de

<sup>2</sup> GRANDGUILLAUME G., 1997, « L’oralité comme dévalorisation linguistique », in *peuples méditerranéens, langue et stigmatisation sociale*, N°79, avril-juin p.9.

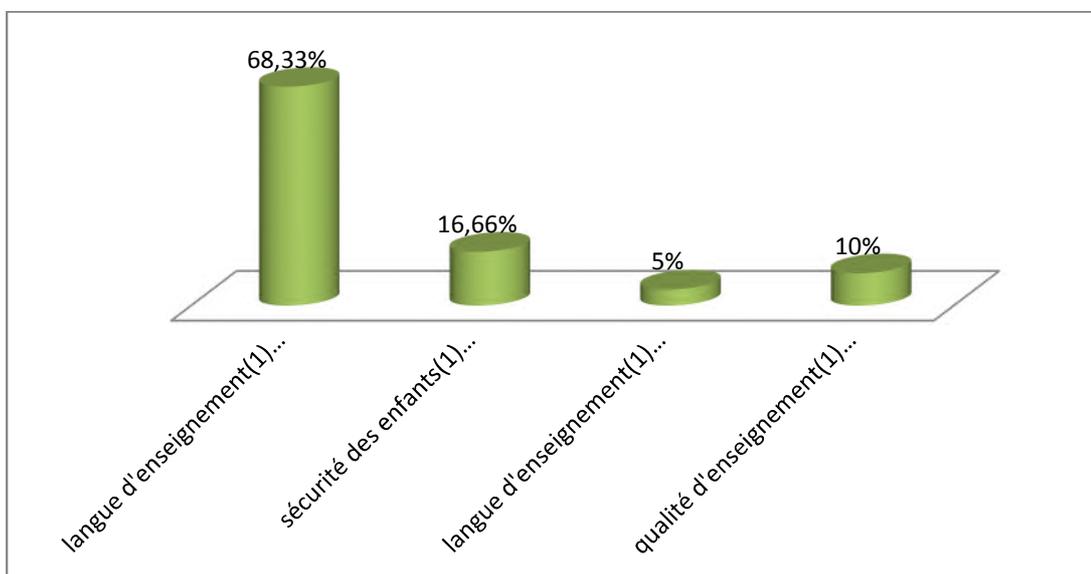
<sup>3</sup> AREZKI A., le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien, <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>. p.23.

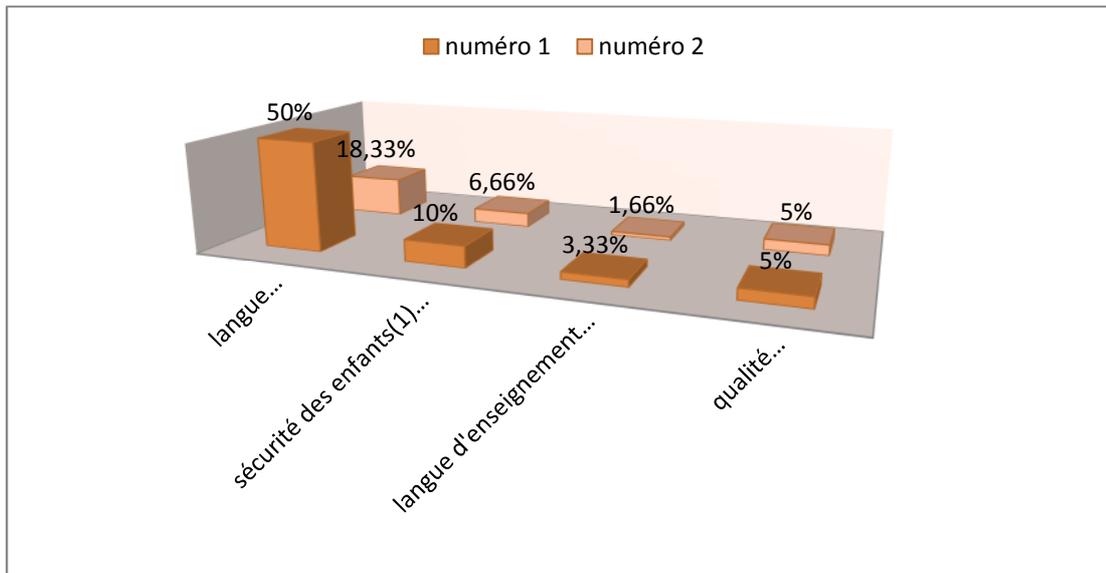
travail dans l'avenir parce que de nos jours les entreprises s'intéressent bien à la langue française. Quant au pourcentage des langues maîtrisées de kabyle, français et l'arabe populaire est de 61.66% ce qui montre que les parents donne importance à la langue française et à d'autres langues que la langue maternelle, ce qui consiste à confirmer une réalité sociale, selon laquelle les enfants des parents (soit l'un d'eux, soit les deux au même temps) qui ont un niveau d'instruction assez élevé préfèrent apprendre à leurs enfants la langue française dès leur jeunes âges, afin qu'ils puissent réussir dans leur avenir. Et le fait, d'apprendre à leurs enfants plusieurs langues cela signifie, qu'ils veulent former des bilingues.

Comme nous l'avons déjà signalé dans le premier chapitre, la langue française malgré la politique d'arabisation reste la langue la plus utilisée dans les administrations algériennes, donc, elle offre plus de possibilités de travail.

### 3. Analyse des différentes variables

#### 3.1. La différence entre l'école privée et l'école publique



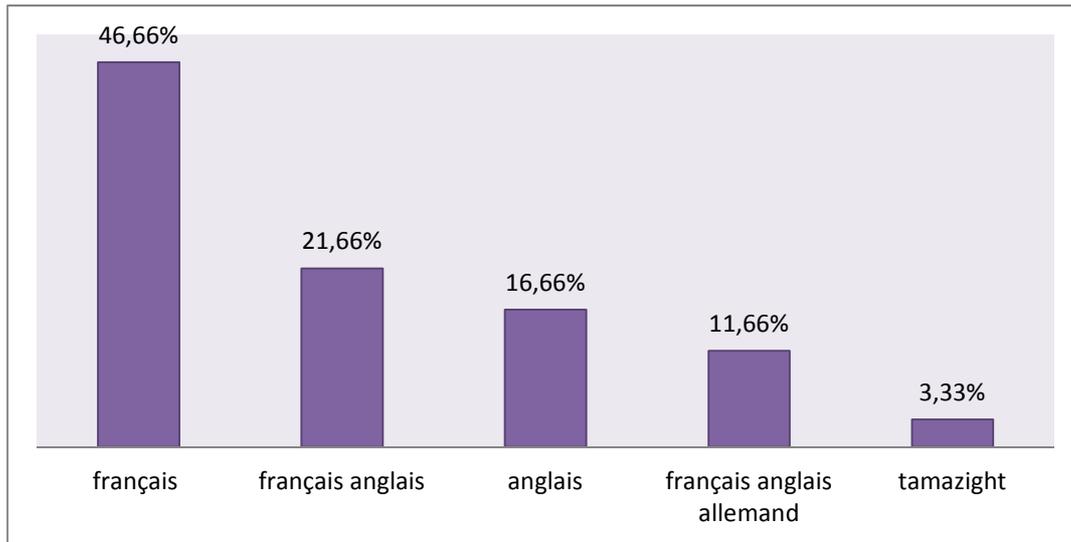


**Figure : la différence entre l'école privée et l'école publique**

Comme nous pouvons le constater à travers les deux représentations graphiques ci-dessus, les parents d'élèves choisissent l'école privée pour leurs enfants pour les langues enseignées et la sécurité des enfants, ces graphiques montrent un résultat remarquable de 68.33% qui ont choisi l'école privée par rapport à la sécurité de leurs enfants et la langue d'enseignement qui est la langue française, cette dernière est un moyen d'ouverture à un monde meilleur. 16.66% ont opté pour la sécurité des enfants et la qualité de l'enseignement. Et dans la deuxième graphique aussi les parents inscrivent leurs enfants dans les écoles privées pour les langues enseignées à un pourcentage de 50%, et cela pour faciliter l'avenir de leurs enfants, pour qu'ils auront un avantage pour pouvoir occuper un poste de travail. Et 18.33% pour la sécurité des enfants, ces derniers ne quittent pas l'établissement jusqu'à la présence de leurs parents. Pour la qualité de l'enseignement y a ceux qui ont dit, que la qualité d'enseignement dans ces écoles est la même dans l'école publique, et ceux qui ont dit que la qualité est bien meilleure que l'école publique.

### 3.2. La langue des études supérieures

A la question ‘ quelle langue préférez-vous qu’elle soit langue d’enseignement pour vos enfant à l’université ?’, nous avons obtenu les résultats suivants



**Figure : la langue la mieux indiquée pour les études à l’université**

D’après les résultats ci-dessus, nous pouvons avancer que sur l’ensemble de notre corpus, les parents ont choisi le français comme étant la langue de l’enseignement à l’université avec un pourcentage de 46.66%, contre 0% pour l’arabe, pour expliquer ce penchant vers la langue française, G, GUILLAUME déclare : ‘‘ les kabyles sont dès l’indépendance opposés à l’arabisation au nom de la défense de leur langue et de leur culture, ce qui les a amenés à marquer une préférence pour le maintien du français puis à revendiquer l’utilisation officielle de leur langue’’<sup>4</sup>, dans ce contexte la langue française occupe les premiers rangs. Les parents lui attribuent une place prestigieuse et la préfèrent de toute autre langue. La valorisation actuelle du français provient de la demande d’une société berbérophone désirent être à jour.

La langue arabe est perçue, chez les parents de la ville de bejaia, comme l’une des langues n’ayant pas accès aux domaines concernant la modernité avec un

<sup>4</sup> GRANDGUILLAUME G., 1983, arabisation et politique de maghreb, paris, Maisonneuve & Larousse, p.12

pourcentage de 0% pour cette langue, ainsi qu'aux progrès scientifiques et techniques tandis qu'ils estiment que seule la langue française est essentielle dans leurs études supérieures. En outre, ils pensent qu'elle est une langue de communication et d'ouverture sur le monde. Elle est donc, aussi utile à l'étranger.

Et 16.66% ont opté pour la langue anglaise, parce que l'anglais jouit d'un statut supérieur du fait qu'il est la langue de la technologie et de la mondialisation. Y DERRADJI confirme : ‘‘ (...) en 95/96 sur les 4.617.728 élèves inscrits dans le cycle fondamental de l'école algérienne ou il ya obligation de suivre un enseignement de langue étrangère au choix entre le français et la langue anglaise, seuls 59.007 suivaient les enseignements d'anglais à la place du français, soit 01.27% de la population scolarisée dans ce cycle. (...) ces données statistiques officielles montrent en fait que les parents des élèves disqualifient la langue anglais au profit de la langue française’’.<sup>5</sup>

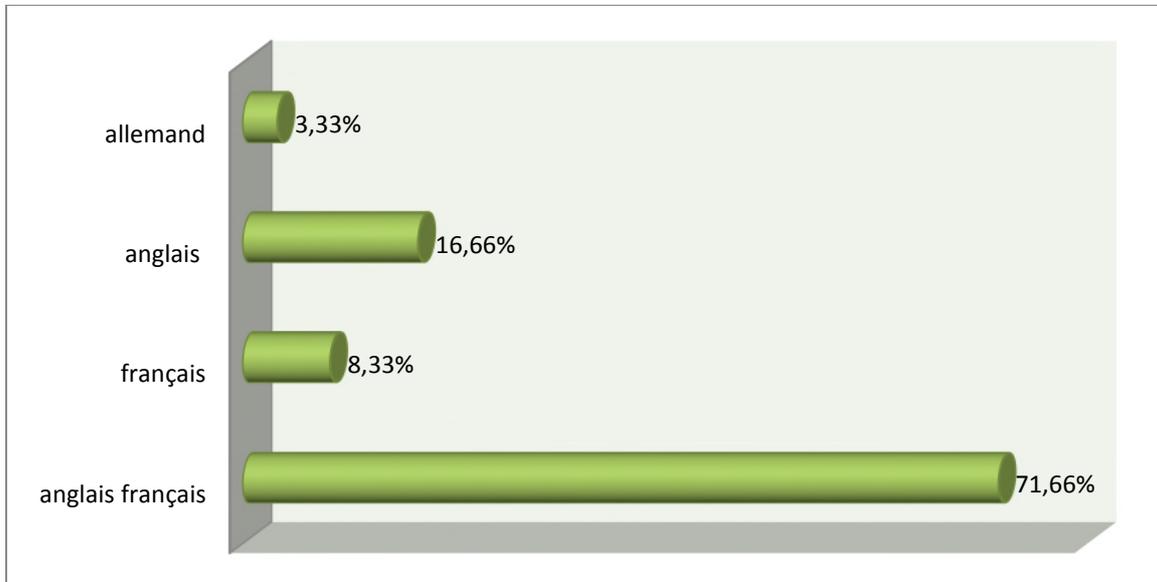
Quant à la langue kabyle, on constate 3.33% qui ont opté pour le tamazight ; parce que c'est notre langue maternelle.

---

<sup>5</sup> DERRADJI Y., Vous avez dit langue étrangère, le français en algérie ?, consulté le 31 mai 2015, in <http://www.unice.fr/ILFCNRS/ofcaf/15/derradji.html>

### 3.3. La langue de futur

A la question : quelle langue voyez-vous utile pour vos enfants dans le futur ?



**Figure : la langue la plus utile dans le futur**

Il en ressort de la lecture du graphe ci-dessus que la langue française et la langue anglaise sont les mieux indiquées pour la réussite sociale, cependant, le pourcentage enregistré est de 71.66%. De ce fait, nous pouvons dire que les enquêtés sont les plus confiants quant à l'avenir que l'anglais et l français peuvent leur garantir, cela va sans doute engendrer des représentations qui valorisent la langue anglaise et la langue française. Une des premières raisons de la valorisation d'une langue est l'accès qu'elles offrent ou non au monde de travail. Les parents justifient ces résultats en disant que ces deux langues sont des langues internationales, les plus reconnues dans le monde, et avec ces deux langues leurs enfants peuvent communiquer à l'étranger.

Le français est indispensable et doit être compté parmi les langues maternelles,

Avoir une bonne connaissance en anglais permet de s'ouvrir vers le monde avec plus d'échanges et de communication, L'anglais jouit d'un statut supérieur du fait qu'il est la langue de la technologie et de la mondialisation.

Le tamazight, que ce soit chez les berbérophones ou ailleurs, est vu comme une langue qui ne garantit aucun avenir professionnel avec des pourcentages assez frappants de 0% chez les parents. Surtout lorsque nous savons que les béjaouis sont majoritairement d'origine berbérophones.

Le pourcentage des non réponses concernant la deuxième partie de cette question, autrement dit, les réponses au pourquoi est 15%. Pour expliquer ce phénomène MUCHIELLI invoque trois raisons : 'ne pas vouloir, ne pas savoir, ne pas pouvoir'<sup>6</sup>.

### 3.3.1. La langue dans le futur selon la variable âge

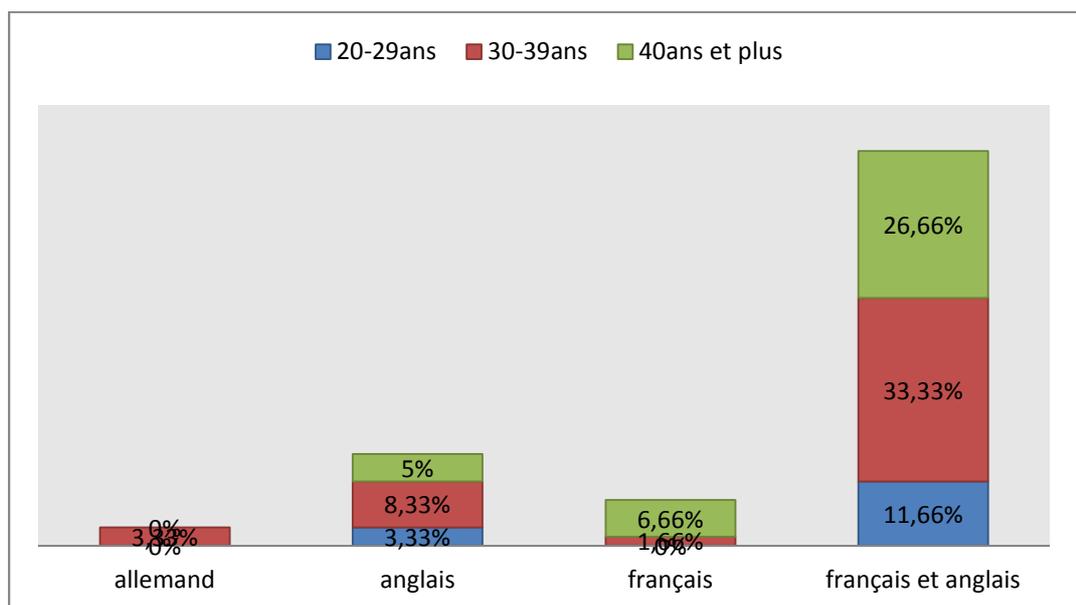


Figure : langue de futur selon la variable âge

Comme nous pouvons le constater à travers le graphique ci-dessus, chez les parents âgés de 40ans et plus, le tamazight, l'arabe, espagnol et italien, ne représentent aucune utilité et aucune importance pour l'avenir professionnelle de leurs enfants, quant à la

<sup>6</sup> MUCHIELLI R., 1985, le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale, 8 éd, Entreprise Moderne d'édition et librairies techniques, Paris, p. 54.

langue française et anglais, les parents pensent que ces langues est d'une grande importance pour l'avenir de leurs enfants, de 33.33% pour les parents âgés de 30 à 39ans, 26.66 pour les parents de 40ans et plus, et enfin un 11.66% pour les parents âgés de 20 à 29ans.

D'après l'analyse des questionnaires que nous avons recueillis, il ressort que le français est une langue aimée et jugée utile dans le quotidien des algériens en générale. Elle est nécessaire et doit être apprise puisque elle représente la langue du savoir et de la communication.

C'est une langue qui a un haut statut symbolique en Algérie. Elle représente la réussite sociale vu qu'elle est la langue de l'instruction, des études supérieures, et aussi la langue de la culture et de la connaissance, pour la simple raison qu'on l'utilise dans des ouvrages scientifique, les journaux et dans d'autres medias. D'après les enquêtés elle est aussi une langue prestigieuse, puisque beaucoup d'algériens l'utilisent et la comprennent.

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons dire que les enfants des enquêtés à travers les domaines de références comme le travail, la culture, la modernité, la science, etc., auxquels ils ont associé la langue française, ont des représentations valorisantes à l'égard de cette langue. de ce fait, nous pouvons affirmer une réalité selon laquelle la nouvelle génération, autrement dit, celle qui n'a pas connu de près de l'époque coloniale, n'a aucune rancune vis-à-vis des français et de leur langue.

# Conclusion

Notre présente investigation s'est portée sur l'enseignement des langues dans les écoles privées, nous avons divisé notre travail en trois chapitres : les deux premiers chapitres sont consacrés à la partie théorique de ce mémoire, tandis que le troisième et dernier chapitre nous l'avons consacré à l'analyse et l'interprétation des données.

De ce fait, dans le premier chapitre nous avons présenté la situation sociolinguistique de l'Algérie ou nous avons pu voir la place que le français occupe au sein des locuteurs algériens, une place privilégiée, en égard non seulement au statut de cette langue dans le monde mais aussi à son utilité, son utilisation et sa prépondérance dans des domaines sensibles, à l'instar de secteur économique et de l'enseignement supérieur.

Après avoir exposé la situation du plurilinguisme caractérisant la société algérienne et les langues en présence dans la sphère linguistique algérienne, nous avons focalisé sur les définitions de quelques concepts théoriques en rapport avec notre thème de recherche. Et ce, afin de cerner au mieux notre sujet d'investigation. Tous cela a constitué la première partie de deuxième chapitre que nous avons incorporée sous l'intitulé "cadre théorique de la recherche". Ainsi nous avons parlé du phénomène de contact de langues, et de représentations sociolinguistiques.

Dans la deuxième partie de ce second chapitre qui traite du cadre méthodologique, autrement dit, ce qui en rapport avec notre enquête. Nous avons présenté la technique de collecte des données à lesquelles nous avons recouru le questionnaire. Nous avons ensuite présenté quelques avantages de cette technique, les visées et les objectifs des questions, ainsi que les caractéristiques du public d'enquête et le lieu dans laquelle s'est déroulée cette dernière, l'échantillon de notre enquête, son déroulement ainsi que certaines difficultés rencontrées au cours de la réalisation de notre enquête.

Les représentations que se font les parents de la langue française restent toujours positives. Cependant les berbérophones valorisent beaucoup la langue française, cela est du nous semble-t-il, à la politique linguistique d'arabisation qui a

écarté les revendications linguistiques des berbérophones qui aspirent à l'officialisation de la langue amazigh.

Au terme de ce modeste travail, après l'analyse de notre corpus, les résultats obtenus ont démontré que les parents d'élèves valorisent la langue française. Ces résultats auxquels nous avons abouti nous permettent par la même occasion de démontrer l'inexactitude et la duplicité d'un stéréotype qui circule dans le milieu scolaire. Et selon lequel les berbères en tant que peuple opprimé par l'état algérien ont tendance à valoriser la langue française au détriment de l'arabe car langue de l'état et langue imposée.

En dernier lieu, il serait évident, nous semble-t-il, de cibler un aperçu autre que les parents, et de se pencher vers les représentations du français chez les étudiants algériens, ou les lycéens, en choisissant deux établissements différents : l'un sera l'exemple de la réussite de la politique d'arabisation (le cas de la majorité des universités algériennes), l'autre sera moins touchée par l'arabisation à l'instar de la ville de Bejaia, et ce afin de mener une étude comparative des représentations que font ces étudiants de la langue française. Cette initiative va donc permettre de savoir si le fait de poursuivre des études dans une université francophone ou arabophone serait déterminant quant à la valorisation ou la dévalorisation de la langue française.

# **Bibliographie**

## Ouvrages

- AISSANI Y., 2003, la psychologie sociale, Armand colin, Paris, p. 149.
- AKTOUF O, 1987, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, les presses de l'université du Québec, p. 93
- ANGERS Maurice., 1997, *initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, édition Casbah, Alger, p.146.
- BENNACER M., 2010, *Analyse sociolinguistique des langues en usage dans le secteur public : cas du français*, mémoire de magistère, université de Bejaia, p. 27
- Beniamino. M., 1997, "diglossie", in moreau. M-L ( éd), sociolinguistique concepts de base, liège , Mardaga, p 126.
- BONARDI C., & ROUSSIAU N., 1999, *LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES*, Donud, Paris, p.24
- BONARDI C. & ROUSSIAU N., op.cit., p.35.
- BOYER Henri, 2001, *introduction à la sociolinguistique*, Dunot, Paris, p41
- BOYER, H, op, cit, p, 118.
- CALVET L-J 2002, la sociolinguistique, paris, PUF, p.42.
- CALVET L-J, ibid, P 43.
- CALVET L-J., 1998, *linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, bibliothèque scientifique payot, p. 60.
- CALVET L-J., 1993, sociolinguistique que sais-je ? PUF, 1996.
- CALVET L-J., op. cit. pp. 60-85.
- CALVET L-J., op. cit. p.79.
- CHAKER S., 1991, Manuel de linguistique berbère 1, éd. Bouchène, Alger, p.08.

- CHRISTIAN A., 1985, *abécédaires en devenir, idéologie coloniale et langue française en Algérie*, Alger, ENAP, p. 161.
- COLONNA Frédéric., 1967, instituteurs algériens 1883-1939, OPU, Alger. P.24.
- Dubois, Jdir, 1976. dictionnaire de linguistique, paris, Larousse,
- DUBOIS J., GIACOMO L., MARCELLESI C., MEVEL J-P., 2007, *grand dictionnaire de linguistique et sciences des langages*, Edition Larousse, Paris, p.435.
- Dubois Jean, p, p.177.
- Dubois Jean, op, cit, p 330 .
- Gadet, F., 1997, « classe sociale », in Moreau. M-L (éd), *sociolinguistique concept de base, Liège, Mardaga, p 80*.
- Gadet. F., 2003, la variation sociale en français, paris, édition Ophrys, coll. L'essentiel, p 66.
- GRAND GUILLAUME Gilbert., 1983, arabisation et politique du Maghreb, Maisonneuve et Larose, paris, p.25
- Houdebine. A-M. théorie et l'imaginaire ; in, (ed), op. 167.
- JODELET D., 1984, *Représentations sociales, phénomènes, concepts et théorie*, in MOSCOVICI Serge, introduction à la psychologie sociale, vol1, Larousse, Paris, , p. 371.
- Labov W. 1976. *Sociolinguistique*, paris, minuit,
- MILOUDI I., 2009, *L'alternance codique dans les pratiques langagières des algériens, cas de l'émission télévisée saraha raha*, mémoire de magistère, université de Msila, p22.
- MUCHIELLI R., 1985, le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale, 8 éd, Entreprise Moderne d'édition et librairies techniques, Paris, p. 54.
- Revue trimestrielle langage et société n° 88 LABOV William. Paris Dunot, 2003.

- Taleb IBRAHIMI K., les algériens et leur(s) langue(s), op cit, p.28.
- THIBAUT, P, 1997, « Age », in Moreau, M- L, (éd), *sociolinguistique concepts de base*, liège, Mardaga, p.20.
- ZABOOT T., 1989, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, p 50.

### Articles

- AIT DAHMANE k, 2007, << enseignement/apprentissage en Algérie entre représentation identitaire et enjeux de la mondialisation>> in synergies Algérie n° 1, p177.
- BOUDJEDRRA Rachid., 1992/1994, « le fils de la haine », paris, édition Denoël, pp. 28.29.
- Boyer Henri, 1990, « matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques », langue française, n°85, p 102.
- BULOT Thierry. & VESCHAMBRE Vincent. 2006, « introduction. La rencontre entre sociolinguistes (urbain) et géographe (sociaux) : hasard et nécessité épistémique ? » in mots, traces et marques- paris. L'harmattan, pp.7-14.
- CHAKER S., 1997, « la langue berbère en France, situation actuelle et perspectives de développement » , in enseignement des langues d'origine et immigration nord- africaine en Europe : langue maternelle ou d' Etat ?, sous la direction de Mohamed Tilmatine, document pédagogique Erasmus, INALCO/CEDRA-CRB, pp.15-30.
- CHERIGUEN F, « politique linguistique en Algérie», op cit, p. 66.
- CHERIGUEN F., 1997, « politique linguistique en Algérie», in mots, volume 52, n°01, p. 62.

- GRANDGUILLAUME G., avril-juin 1997, « L'oralité comme dévalorisation linguistique », in *peuples méditerranéens, langue et stigmatisation sociale*, N°79, p.9.
- IDOUGHI S., 2010, « enseignement du français en Algérie et pédagogie du projet : entre perspectives 'une réforme et lacune des pratiques » mémoire master 2, sous la direction de Nicole Blondeau.

### Sitographie

- AREZKI A., *le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien*, <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf> [consulté le 02 mai 2015].
- DERRADJI Y., Vous avez dit langue étrangère, le français en algérie ?, consulté le 31 mai 2015, in <http://www.unice.fr/ILFCNRS/ofcaf/15/derradji.html> [consulté le 7 mai 2015].
- Ministre de l'éducation nationale
- Ordonnance n° 76/35 du 16 avril 1976, portant l'organisation et l'éducation et de la formation.
- SEBAA R., *culture et plurilinguisme en Algérie, in session 6, cultures et langues, la place des minorités*, in <http://www.initiatives.refer.org/initiative-2001/notes/sess610.html> [consulté le 30 avril 2015].

## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Introduction.....</b>   | <b>06</b> |
| 1. Préliminaires .....   | 07        |
| 2. Choix de sujet : motivation.....  | 08        |
| 3. Objectif de recherche .....   | 09        |
| 4. problématique .....   | 09        |
| 5. Hypothèses .....  | 10        |
| 6. Théorie et méthodologie du travail .....                                | 10        |
| 7. Méthodologie d'analyse .....  | 11        |
| 8. Plan et organisation du travail .....                                   | 12        |
| <br>   |           |
| <b>Chapitre 1. Le contexte sociolinguistique algérien .....</b>            | <b>14</b> |
| 1. La situation sociolinguistique des algériens .....                      | 15        |
| 1.2. L'enseignement durant la période coloniale .....                      | 16        |
| 1.3. Le changement après l'indépendance .....                              | 18        |
| 1.3.1. Les langues en présence en Algérie .....                            | 19        |
| 1.3.1.1. Le tamazight .....  | 19        |
| 1.3.1.2. Le français .....   | 22        |
| 1.3.1.3. L'arabe populaire .....   | 23        |
| 1.3.1.4. L'arabe classique .....   | 24        |
| 1.4. L'école et la langue française .....                                  | 25        |
| 1.5. L'enseignement des langues dans les écoles publiques .....            | 26        |
| 1.6. Les écoles privées .....  | 28        |
| <br>   |           |
| <b>Chapitre 2. Cadre théorique et méthodologique de la recherche .....</b> | <b>30</b> |
| 1. <b>Le cadre théorique de la recherche .....</b>                         | <b>31</b> |
| 1.1. La notion de représentation en sociolinguistique .....                | 33        |
| 1.2. La dynamique des représentations sociales .....                       | 35        |
| 1.2.1. L'objectivation .....   | 35        |
| 1.2.2. L'ancrage .....   | 35        |
| 1.2.3. La norme .....  | 36        |
| 1.2.4. Norme et perception de la norme .....                               | 36        |
| 1.3. Le contact de langue .....  | 38        |
| 1.3.1. L'alternance codique .....  | 38        |
| 1.3.2. Le bilinguisme .....  | 39        |
| 1.3.2.1. Le bilinguisme collectif .....                                    | 40        |
| 1.3.2.2. Le bilinguisme individuel .....                                   | 40        |

|   |           |
|---|-----------|
| 1.3.3. Les nuances entre plurilinguisme et multilinguisme .....                   | 41        |
| 1.3.4. La diglossie .....   | 42        |
| <b>2. le cadre méthodologique de la recherche .....</b>                           | <b>43</b> |
| 2.1. Le choix du questionnaire .....  | 43        |
| 2.2. Présentation du questionnaire .....  | 44        |
| 2.3. Visées et objectifs des questions .....                                      | 45        |
| 2.4. Déroulement de l'enquête .....   | 46        |
| 2.5. Dépouillement des questionnaires .....                                       | 46        |
| 2.6. Difficultés rencontrées .....  | 46        |
| <b>Chapitre 3. Analyse et interprétation des données .....</b>                    | <b>47</b> |
| 1. présentation du public d'enquêté .....   | 48        |
| 1.1. Variable âge .....   | 48        |
| 1.2. Variable sexe .....  | 49        |
| 2. Présentations des variables sociales .....                                     | 50        |
| 2.1. Répartition des enquêtés selon l'âge et le sexe .....                        | 50        |
| 2.2. Répartition des enquêtés selon le lieu de résidence et le niveau d'étude ... | 51        |
| 2.3. Les langues acquises des enquêtés .....                                      | 52        |
| 2.4. Les langues en usage .....   | 53        |
| 3. analyse des différentes variables .....  | 54        |
| 3.1. La différence entre l'école publique et l'école privée .....                 | 54        |
| 3.2. La langue de l'étude supérieure .....  | 55        |
| 3.3. La langue de futur .....   | 56        |
| 3.3.1. La langue de futur selon la variable âge .....                             | 58        |
| <b>4. synthèse .....</b>  | <b>59</b> |
| <b>Conclusion .....</b>   | <b>60</b> |
| <b>Bibliographie .....</b>  | <b>63</b> |

**Annexes .....68**

# Annexes

**Ce questionnaire sera utilisé dans le cadre d'un travail de recherche**

**Merci de répondre aux questions suivantes**

- Age : 20 à 29 :  30 à 39 :  40 et plus :
- Sexe : féminin :  masculin :
- Niveau d'étude :
  - Primaire :
  - Moyen :
  - Secondaire :
  - Universitaire :
- Lieu de résidence:

Ville :  campagne :

1. Quelle(s) sont vos première(s) langue(s) acquise(s) ?

- kabyle :
- français :
- arabe populaire :
- arabe classique :
- autre(s) :.....

2. Quelle (s) langue (s) parlez-vous à la maison ?

- kabyle :
- français :
- arabe populaire :
- arabe classique :
- autre(s) :....

3. Quelle (s) langue (s) maîtrisez-vous ?

- kabyle :
- français :
- arabe populaire :
- arabe classique :
- autre(s) :.....

4. Qu'est ce que vous trouvez de différents entre l'école publique et l'école privée ?

(Choisissez deux réponses, les classer de 1 à 2)

- Le volume horaire :
- La langue d'enseignement :
- Sécurité des enfants :

- Qualité d'enseignement :

- Autre(s) : .....

5. Vous avez inscrit votre enfant dans l'école privée parce que : (choisissez deux réponses, les classer de 1 à 2):

- Les langues enseignées :

- Le volume horaire :

- Sécurité des enfants :

- Qualité d'enseignement :

- Alimentation équilibrée :

- La proximité de l'établissement :

- autre(s) : .....

6. Quelle langue préférez-vous qu'elle soit langue d'enseignement pour vos enfants à l'université :

- français :

- anglais :

- tamazight :

- arabe :

- espagnol :

- allemand :

- italien :

- autre(s) : .....

pourquoi ? .....

7. Quelle langue voyez-vous utile pour vos enfants dans le futur ? Et pourquoi ?

français :

anglais :

arabe :

espagnol :

allemand :

tamazight :

italien :

autre(s) : .....

Pourquoi ? .....

.....

Merci de votre collaboration

Tableau des résultats

| Age                             | 20 – 29ans |          | 30 -39 ans |          | 40ans et plus |          |               |          |
|---------------------------------|------------|----------|------------|----------|---------------|----------|---------------|----------|
| genre                           | masculin   | féminin  | masculin   | féminin  | masculin      | féminin  |               |          |
| Nombre                          | 00         | 14       | 04         | 17       | 05            | 20       |               |          |
| pourcentage                     | 00%        | 23.33%   | 6.66%      | 28.33%   | 8.33%         | 33.33%   |               |          |
| totale                          | 23.33%     |          | 34.99%     |          | 41.66%        |          |               |          |
| Niveau d'étude                  | primaire   |          | moyen      |          | secondaire    |          | universitaire |          |
| Lieu de résidence               | ville      | campagne | ville      | campagne | ville         | campagne | ville         | campagne |
| Nombre                          | 00         | 00       | 00         | 00       | 12            | 00       | 48            | 00       |
| Pourcentage                     | 00%        | 00%      | 00%        | 00%      | 20%           | 00%      | 80%           | 00%      |
| totale                          | 00%        |          | 00%        |          | 20%           |          | 80%           |          |
| Langues acquises                | réponses   |          |            |          | pourcentage   |          |               |          |
| Kabyle.                         | 45         |          |            |          | 75%           |          |               |          |
| Kabyle français                 | 04         |          |            |          | 6.66%         |          |               |          |
| Kabyle arabe populaire          | 09         |          |            |          | 15%           |          |               |          |
| Kabyle français arabe populaire | 02         |          |            |          | 3.33%         |          |               |          |
| Langue parlée à la maison       | réponses   |          |            |          | pourcentage   |          |               |          |
| kabyle                          | 05         |          |            |          | 8.33%         |          |               |          |
| Kabyle français                 | 44         |          |            |          | 73.33%        |          |               |          |
| Kabyle français arabe populaire | 02         |          |            |          | 3.33%         |          |               |          |
| Kabyle arabe populaire          | 09         |          |            |          | 15%           |          |               |          |

| Les langues maîtrisées                             | Réponses  | Pourcentage |
|--|-----------|-------------|
| kabyle   | 3         | 5%          |
| Français anglais                                   | 14        | 23.33%      |
| Kabyle français arabe populaire                    | 37        | 61.66%      |
| Kabyle arabe populaire                             | 6         | 10%         |
| Pourquoi inscrire l'enfant dans l'école privée     | Réponses  | pourcentage |
| Langue d'ensei gnemen(1) sécurité des enfants(2)   | 41        | 68.66%      |
| Sécurité des enfants (1) qualité d'enseignement(2) | 10        | 16.66%      |
| Langue d'enseignement(1) qualité d'enseignement(2) | 03        | 05%         |
| Qualité d'enseignement(1) sécurité des enfants (2) | 06        | 10%         |
| Langue de l'enseignement supérieur                 | Réponses  | Pourcentage |
| Français   | 28        | 46.66%      |
| Français anglais                                   | 13        | 21.33%      |
| tamazight  | 02        | 3.33%       |
| Anglais  | 10        | 16.66%      |
| Français anglais allemand                          | 07        | 11.66%      |
| Langue de futur                                    | Répoonses | Pourcentage |
| Anglais  | 10        | 16.66%      |
| Français   | 05        | 8.33%       |
| Allemand   | 02        | 3.33%       |
| Anglais français                                   | 43        | 71.66%      |